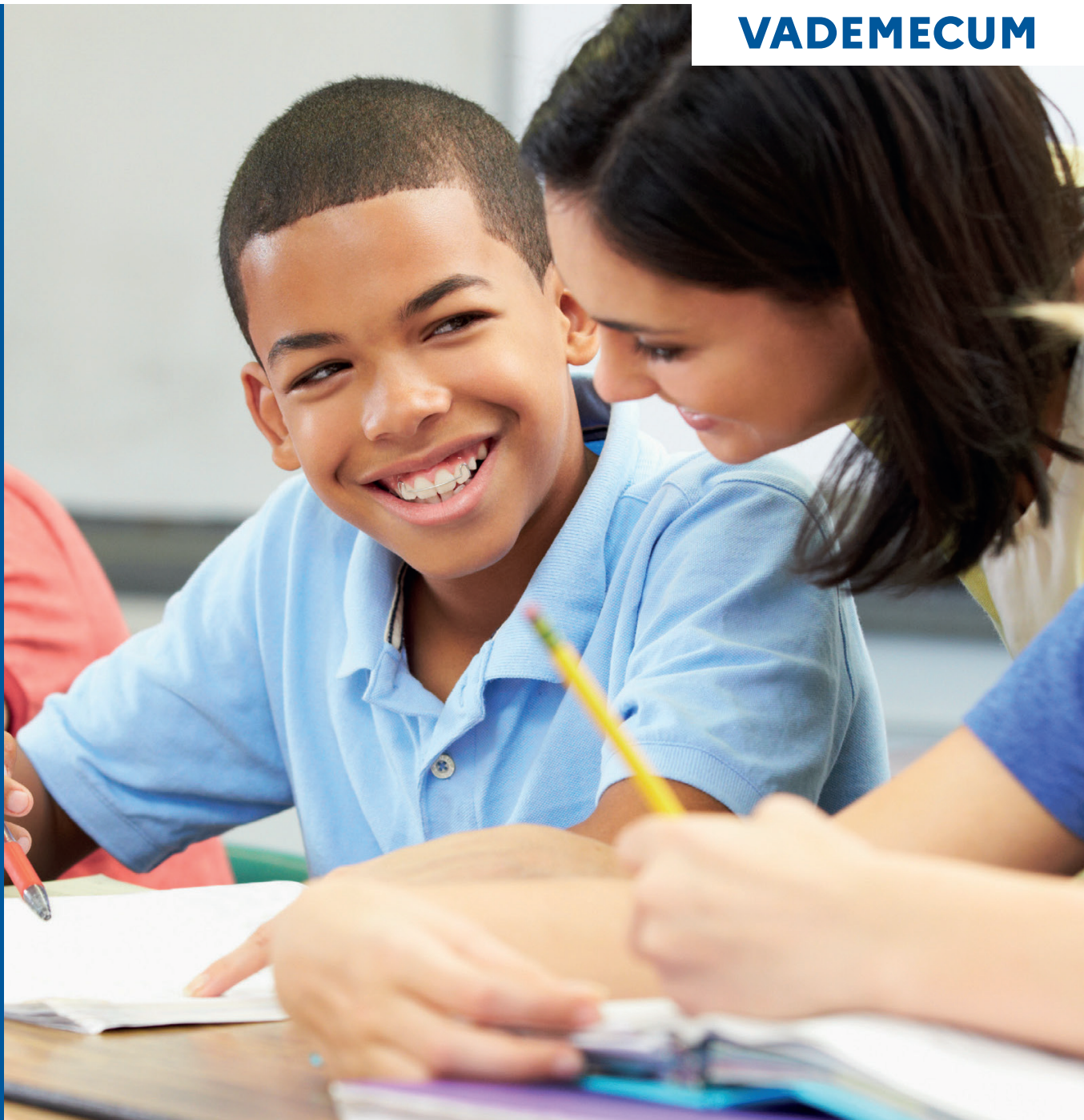




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VADEMECUM



Devoirs faits

Un outil de pilotage
pédagogique de l'établissement

Tome 2

Sommaire

Introduction	4
Consolider la mesure Devoirs faits au sein du projet d'établissement	5
Valoriser et partager les retours d'expérience	5
Prendre en compte les nouvelles modalités de Devoirs faits	5
Principes : les enjeux de Devoirs faits	6
Faire ses devoirs pour s'exercer et mieux apprendre	6
Prolonger le travail effectué en classe	6
Favoriser l'entrée au collège et consolider les apprentissages fondamentaux	7
Soutenir les enseignements à tous les niveaux	7
Première partie : Devoirs faits au cœur de l'établissement pour le transformer	8
1. Piloter Devoirs faits : une opportunité pour transformer l'établissement.....	8
2. Renforcer le dispositif par une évaluation continue.....	14
3. Associer les familles	21
4. Inscrire devoirs faits dans le temps des élèves	26
5. Penser ou repenser les espaces pour faire de l'établissement un lieu de vie et de travail.....	28
Deuxième partie : Devoirs faits : renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux, favoriser les apprentissages et l'autonomie	31
1. Articuler devoirs faits avec les enseignements	31
2. Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages.....	35
3. Donner aux élèves l'envie de s'exercer	37
4. Articuler tous les intervenants de devoirs faits	40
5. Adapter des organisations aux besoins de tous les élèves	46
6. Mobiliser le numérique pour favoriser les apprentissages	47
Troisième partie : Devoirs faits à distance	51
1. Renforcer la cohérence avec le dispositif déjà mis en place dans l'établissement	52
2. Proposer une offre adaptée aux besoins des élèves.....	54
3. Identifier les bons gestes de l'accompagnement à distance	54
4. Utiliser les outils numériques.....	56
5. Renforcer le lien entre l'École et les familles.....	57
Bibliographie	59
Ouvrages ou articles.....	59
Sitographie	59
Vidéos.....	60

Introduction

Désormais, tous les collèges proposent **Devoirs faits** à leurs élèves. Ainsi, un collégien sur trois bénéficie du dispositif à l'échelle nationale, et un élève sur deux en éducation prioritaire. Il s'agit de permettre à tous les élèves qui le souhaitent de rentrer chez eux « devoirs faits ». Les élèves qui éprouvent des difficultés seront utilement dirigés vers ce dispositif qui leur offrira un encadrement leur permettant de progresser.

Si **Devoirs faits** a d'abord été appréhendé principalement, dans les établissements, dans sa dimension organisationnelle, après quatre ans de mise en œuvre, les enjeux pédagogiques sont désormais au premier plan.

Prenant appui sur les expériences réalisées dans les établissements, **ce tome 2 du vade-mecum, complémentaire du premier**, a l'ambition d'accompagner la mesure dans le temps en approfondissant la réflexion pédagogique, en valorisant les innovations et les réussites issues des territoires, et en recueillant des témoignages des acteurs de terrain.

Consolider la mesure Devoirs faits au sein du projet d'établissement

Dispositif de la première importance au collège, **Devoirs faits** est envisagé comme une réponse aux enjeux d'égalité entre les élèves en permettant à chacun de réaliser ses devoirs, accompagné par un adulte dans de bonnes conditions, en renforçant les acquis fondamentaux et en répondant aux besoins propres à chaque élève. C'est la raison pour laquelle la mesure Devoirs faits doit être accompagnée et consolidée dans tous les collèges.

Devoirs faits offre une occasion privilégiée pour l'équipe éducative de mener une réflexion collective sur le travail personnel de l'élève en l'envisageant dans un continuum dans et hors la classe et en interrogeant les démarches d'apprentissage des élèves comme les pratiques enseignantes relatives aux devoirs.

Avec **Devoirs faits**, la structure même de l'établissement peut être questionnée : **Devoirs faits** amène à repenser en partie l'organisation du temps scolaire, des lieux d'apprentissage et l'aménagement des espaces.

La place des familles est également au centre des échanges : **Devoirs faits** modifie la relation parent-enfant mais également la relation des professeurs aux familles.

Ainsi, en modifiant l'expérience scolaire de tous, **Devoirs faits** favorise la réussite de tous les élèves.

Valoriser et partager les retours d'expérience

L'objectif de ce vade-mecum est de mettre en lumière des mises en œuvre concrètes de **Devoirs faits** et partant d'elles, d'identifier les leviers les plus efficaces ainsi que les éventuels freins. Ce tome 2 du vade-mecum se concentre sur les acteurs (les chefs d'établissement, les professeurs, les coordonnateurs...), sur les bénéficiaires (les élèves) ainsi que sur la manière dont les familles sont associées. Ce texte a vocation à accompagner les équipes éducatives dans la poursuite de leur réflexion et à les encourager afin de donner à **Devoirs faits** toute son ampleur.

Prendre en compte les nouvelles modalités de Devoirs faits

Le contexte marqué par les contraintes sanitaires en 2020 et 2021 a réaffirmé l'importance du travail personnel de l'élève en lien avec le temps de la classe et a fait émerger de nouveaux besoins suite aux ruptures d'apprentissage.

En s'adaptant au contexte de chaque établissement et en diversifiant son offre du point de vue de ses modalités, **Devoirs faits** a su répondre au défi pédagogique que la crise sanitaire a imposé au système éducatif. **Continuité et consolidation des apprentissages s'ajoutent désormais à l'offre initiale d'accompagnement des devoirs pour être au plus près des besoins des élèves.**

Le numérique ouvre la voie vers de nouvelles possibilités. Le dispositif s'est enrichi d'une nouvelle dimension avec le développement de **Devoirs faits à distance**, permettant de s'adresser à un public élargi, notamment aux collégiens des milieux ruraux rencontrant des difficultés de transport.



Principes : les enjeux de Devoirs faits

Faire ses devoirs pour s'exercer et mieux apprendre

Le travail personnel est une composante importante de la réussite des élèves. Il permet d'approfondir, de s'entraîner et d'acquérir des automatismes afin de bien maîtriser les connaissances et les compétences attendues. En l'absence de méthode et de régularité de travail, nombre d'élèves peinent dans leur parcours scolaire. De récents travaux de recherche ont d'ailleurs montré que certaines formes de travail personnel, peu ou mal organisées, loin de contribuer à la réussite scolaire, pouvaient démotiver et contrarier les efforts des élèves¹.

Prolonger le travail effectué en classe

Devoirs faits s'adresse à tous, sans se limiter aux élèves en difficulté. Chaque famille qui le souhaite peut inscrire son enfant à **Devoirs faits** et bénéficier de l'aide d'un adulte pour accompagner son enfant au sein du collège.

Devoirs faits est l'occasion pour un élève de réaliser les exercices demandés, d'apprendre une leçon et surtout d'interroger un adulte sur une notion ou sur un point de méthode. En effet, **Devoirs faits** est un moment privilégié pour expliquer et revenir sur une notion incomprise du programme. C'est aussi l'occasion d'explicitier auprès de l'élève ce que l'on entend par travail scolaire et de travailler sur l'ensemble des processus implicites que cela recouvre. On pense notamment aux démarches et stratégies à mettre en place pour apprendre et travailler de manière efficace.

1. *Le Travail personnel de l'élève dans la classe, hors la classe*, ouvrage coordonné par Claude BISSON-VAIVRE, Canopé, 2018.

Favoriser l'entrée au collège et consolider les apprentissages fondamentaux

L'entrée en 6^e est une étape charnière dans la scolarité d'un élève et comporte de nombreux changements : découverte d'un nouvel environnement, changement de rythme et de méthodes de travail, quantité de travail et de devoirs différente...

Devoirs faits accompagne les élèves en assurant une meilleure transition entre l'école primaire et le collège, en construisant progressivement leur autonomie, et favorise leur réussite dès les premiers jours de l'entrée au collège.

La mise en place de **Devoirs faits** doit également s'appuyer sur une analyse fine des résultats des évaluations nationales de 6e. L'équipe éducative peut ainsi conseiller à un élève qui présente des difficultés en français et en mathématiques de s'inscrire au dispositif. L'élève pourra alors consolider les apprentissages fondamentaux, qui conditionneront les apprentissages ultérieurs.

Soutenir les enseignements à tous les niveaux

Les apprentissages disciplinaires ne sont pas indépendants les uns des autres et les progrès d'un élève peuvent converger d'une discipline à une autre. De nombreuses difficultés d'élèves trouvent leurs origines dans une maîtrise insuffisante de la langue. Les difficultés de compréhension constituent un obstacle pour accéder au sens des consignes ou rédiger des réponses. C'est pourquoi **Devoirs faits** doit être l'occasion de reprendre ces points avec l'élève et de lui permettre de progresser dans toutes les matières.

Comprendre une consigne, rédiger correctement une réponse, utiliser un brouillon peuvent être des objets de travail lors de séances de **Devoirs faits**. Ce travail gagne à être réalisé dans toutes les disciplines. Ainsi, **Devoirs faits** participe à la construction des alliances disciplinaires nécessaires à la réussite des élèves.

A la fois accompagnement à la réalisation des devoirs et consolidation des apprentissages fondamentaux, **Devoirs faits** est un véritable levier pour faire progresser les élèves. La cohérence et l'équilibre entre ces deux dimensions sont donc essentiels.



Première partie : **Devoirs faits au cœur de l'établissement pour le transformer**

1. Piloter Devoirs faits : une opportunité pour transformer l'établissement

Par son importance pédagogique et son caractère systémique, **Devoirs faits** doit figurer au cœur du projet d'établissement.

Installer une dynamique autour de Devoirs faits dans l'établissement

Valoriser la mesure auprès de tous

Il est important de créer des événements autour de **Devoirs faits** afin de valoriser de manière plus directe la mesure auprès des élèves et des familles :

- lors de portes ouvertes ;
- lors d'expositions ;
- en accueillant lors de séances **Devoirs faits** des familles et des élèves non-inscrits ;
- en nommant des élèves ambassadeurs de **Devoirs faits**.

D'autres actions peuvent aussi valoriser **Devoirs faits** :

- effectuer des bilans et des suivis lors des conseils de classe ;
- faire un point d'étape avec les familles lors des rencontres parents-professeurs ;
- faire remplir des questionnaires de satisfaction ;
- effectuer un bilan final en fin d'année.

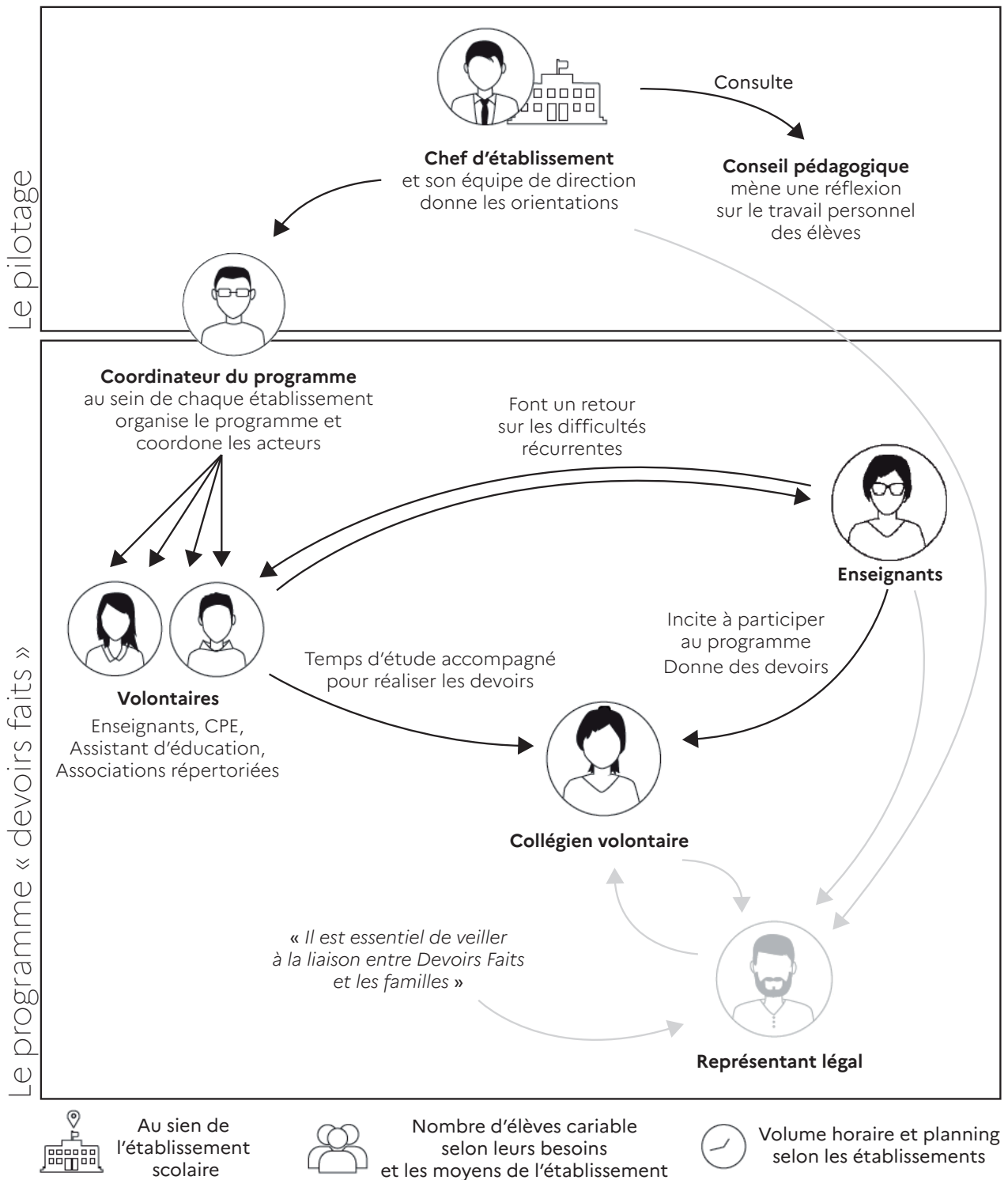
Identifier un « écosystème »

Il est possible d'établir, pour l'établissement, un écosystème qui mette en évidence tous les interlocuteurs susceptibles de participer à la mesure ainsi que leurs relations. Cet « **écosystème** » élaboré avec les équipes explicite les attentes de chacun et propose des pistes de travail qui permettent d'identifier les besoins et de renforcer le dispositif.

Cet « écosystème » est une occasion de fixer des objectifs communs et des critères d'autoévaluation de l'action menée.

Exemple d'« écosystème »

Schéma réalisé en collaboration avec le département de la modernisation, secrétariat général, (Bérangère Clépier)



Instaurer un comité de pilotage et expliciter le rôle du coordonnateur

Un comité de pilotage peut utilement être désigné au sein de l'établissement afin de définir les objectifs, les finalités, les modes de réalisation et de régulation de la mesure, en lien avec la démarche d'évaluation de l'établissement. Cet ensemble de dispositions facilite la coordination assurée par le coordonnateur qui s'appuie sur les décisions collégiales et dont la fonction n'est pas réduite à l'organisation des créneaux **Devoirs faits**. C'est également une opportunité pour échanger ensemble sur le sens du dispositif.

Faire de Devoirs faits un levier de pilotage pédagogique

Parmi les instances, deux leviers permettent de conduire cette dynamique de pilotage :

- **Le conseil pédagogique** : instance de consultation des professeurs sur la politique éducative de l'établissement, il peut faire des propositions sur :
 - le sens de la mesure ;
 - les liens avec les dispositifs existants ;
 - la manière dont on peut conduire les élèves à participer ;
 - les outils à proposer qui permettent la communication entre tous les acteurs ;
 - les liens à mettre en œuvre entre le travail personnel dans et en dehors de la classe ;
 - la réflexion plus globale à engager avec les élèves sur le travail personnel et leurs apprentissages.
- **Les conseils d'enseignement** : ces temps de concertation au sein d'une même discipline sont l'occasion de repenser les devoirs selon un point de vue disciplinaire. Sans pour autant uniformiser, la concertation permet l'harmonisation et participe de l'explicitation de l'enseignement auprès des élèves.

Focus : Exemples de questions à aborder en conseil d'enseignement

- Quels sont les types de devoirs « habituels » à chaque discipline ?
- Certains devoirs sont-ils incontournables ? Quelle est leur pertinence ?
- Quelles sont les consignes spécifiques à la discipline ?
- Comment le travail à faire est-il préparé en classe ?
- Comment réinvestit-on en classe le travail donné à faire ? Est-il nécessaire de tout corriger ? Une mise en commun des difficultés suffit-elle ?

Anticiper, faciliter et piloter le déploiement de Devoirs faits

La connaissance de la dotation disponible pour l'année (moyens en HSE et vacations, subventions aux associations nationales et locales intervenant dans le dispositif) doit permettre de planifier la mise en œuvre de ce dispositif en année scolaire au niveau des établissements.

En complément des différents intervenants : professeurs-CPE-AED, les volontaires en service civique constituent un apport qui implique de publier par anticipation les fiches de poste, notamment pour attirer les profils de volontaires les mieux adaptés à ce type de missions.

Un pilotage partagé de la mesure avec les différents corps d'inspection

Avec les IEN du premier degré des écoles de rattachement et les IA-IPR, des opportunités multiples de collaboration enrichissent et renforcent la mesure :

- dans le cadre de la liaison CM2/6^e, du conseil de cycle 3 et école/collège ;
- dans le cadre du développement des compétences professionnelles des professeurs lors des rendez-vous de carrière et de l'accompagnement des équipes disciplinaires.

Les axes de travail peuvent être les suivants :

- la question des « devoirs » dans les apprentissages des différentes disciplines ;
- l'organisation et la planification du travail personnel des élèves : où ? quand ? comment ? avec qui ?
- quels aspects du travail personnel renforcer, notamment suite aux résultats des élèves de 6^e en mathématiques et en français : continuités et ruptures ?
- les gestes professionnels engagés par les intervenants ;
- les rituels à identifier chez les élèves ;
- l'acquisition des compétences du domaine 2 « Méthodes et outils pour apprendre ».

Contribuer aux formations et aux recherches-actions sur les devoirs

De nombreuses académies ont mis en place des plans de formation spécifiques à **Devoirs faits** :

- formation des coordonnateurs **Devoirs faits** ;
- formation à initiative locale (FIL) ;
- stages de bassin ;
- stages académiques ;
- recherches-action.

Le plus souvent inter-catégorielles, ces formations sont l'occasion de croiser les regards et d'aborder sous des angles différents **Devoirs faits**, l'objectif étant d'allier les dimensions pédagogiques et organisationnelles.

Ces actions de formation permettent également d'accompagner les équipes dans leurs réflexions sur les devoirs et plus largement sur le travail personnel de l'élève. Elles sont aussi une opportunité de mutualiser les ressources et les expériences afin de proposer des pistes de réflexion et de travail aux principaux acteurs engagés dans **Devoirs faits**.

Focus : Mise en place de recherches-action dans 5 collèges de l'académie de Versailles

En partenariat avec l'institut français de l'éducation (IFE), l'académie de Versailles a créé un observatoire du dispositif **Devoirs faits**. L'objectif est de construire une démarche d'enquête collaborative pour documenter les continuités et les ruptures entre le dispositif **Devoirs faits** et le travail personnel des élèves dans la classe, à partir de l'activité des élèves et des professionnels.

A partir des analyses et des résultats d'enquêtes nationales, il s'agit d'identifier des leviers de pilotage pour accompagner les enseignants dans le développement de leurs pratiques professionnelles permettant un engagement des élèves dans leur travail personnel pour progresser.

Objectifs pédagogiques :

- améliorer la synergie entre les temps de classe et les devoirs et réduire les inégalités d'accès au savoir ;
- rendre explicites les attendus des devoirs pour les élèves et pour leurs familles ;
- favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire, de manière à permettre aux élèves de bien percevoir le sens des activités proposées et le bénéfice qu'ils peuvent en tirer.

Contenu :

- mettre en place un observatoire du dispositif **Devoirs faits** par le recueil des traces d'activité des élèves et des professionnels (questionnaire, entretien, captation, verbatim...) ;
- analyser les données recueillies à partir d'outils issus de la recherche.

Focus dans l'académie de Lyon :

Un séminaire, ouvert notamment par le préfet, a réuni plus de 250 acteurs essentiels de **Devoirs faits**, des pilotes (chefs d'établissement ou adjoints) des coordonnateurs et les corps d'inspection, qui impulsent la nécessaire réflexion collective sur le travail personnel de l'élève dans et hors la classe, sur les pratiques disciplinaires et collectives vis-à-vis des devoirs. La journée a été préparée, organisée et animée par le pôle DFIE (Délégation à la formation Innovation Expérimentation) sous forme **très participative, de type hackathon** : les participants ont croisé leurs regards lors de trois ateliers présentés par des inspecteurs et inspectrices et enrichis par des experts :

- Atelier 1 : **Autonomie, engagement, confiance et motivation de l'élève**, présenté par Madame Terry, IA-IPR
- Atelier 2 : **Evaluation du travail personnel de l'élève**, présenté par Madame Petitjean, IEN
- Atelier 3 : **Pilotage et animation de Devoirs faits**, présenté par Etienne Maurau, IA-IPR.

Un étroit partenariat entre le réseau CANOPÉ et le pôle DFIE a permis à chaque temps d'atelier de bénéficier d'un **parcours M@gistère** réunissant des ressources et documents préalablement mis à la disposition des participants, **d'une plateforme collaborative** autorisant des productions en ligne simultanées sur le parcours lui-même, de **documents introductifs** de chaque problématique : micro-trottoirs réalisés avec des élèves et enseignants, capsules vidéo...

L'ensemble de la journée a fourni l'occasion d'une capture vidéo et la réalisation d'entretiens avec les experts. Ces ressources sont mises en ligne sur les sites CANOPE et DFIE.

Focus : Matrice académique « projet Devoirs faits du collège ».

Ce document élaboré par le groupe de pilotage académique de Strasbourg, propose une matrice qui invite les chefs d'établissements à penser le pilotage, l'organisation pédagogique, l'organisation globale, les indicateurs de suivi et les moyens.

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/devoirsfaits/documents-academiques/>

Ce que les chefs d'établissement en disent

« Devoirs faits permet de mettre en adéquation le travail des élèves hors la classe avec les notions vues en classe. Il faudrait davantage de lien entre le cours et l'après-cours. »

« Il y a un impact positif sur les résultats scolaires quand l'élève assiste à plusieurs heures de Devoirs faits par semaine. »

2. Renforcer le dispositif par une évaluation continue

La démarche d'évaluation

- Elle participe du pilotage et de l'accompagnement de la mesure.
- Elle est envisagée dans un processus au long cours.
- Elle est **construite et partagée** par l'ensemble des acteurs ce qui suppose que l'évaluation soit également un outil de communication et de valorisation.

Le périmètre de l'évaluation couvre quatre grands domaines² :

- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;
- la vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;
- l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Pour construire l'évaluation autour de ces quatre domaines et objectiver au mieux les réponses, des outils de nature différente sont recommandés :

- des données quantitatives issues de l'état des lieux de l'établissement ;
- des observations directes au sein de l'établissement ;
- le point de vue des parties prenantes (questionnaires, entretiens).

Il existe plusieurs « modèles » d'évaluation et de suivi de la qualité d'un dispositif. L'intérêt est de garantir que l'évaluation soit **intégrée au processus de déploiement** et soit au service de l'implication des acteurs, de la régulation et de l'amélioration du dispositif.

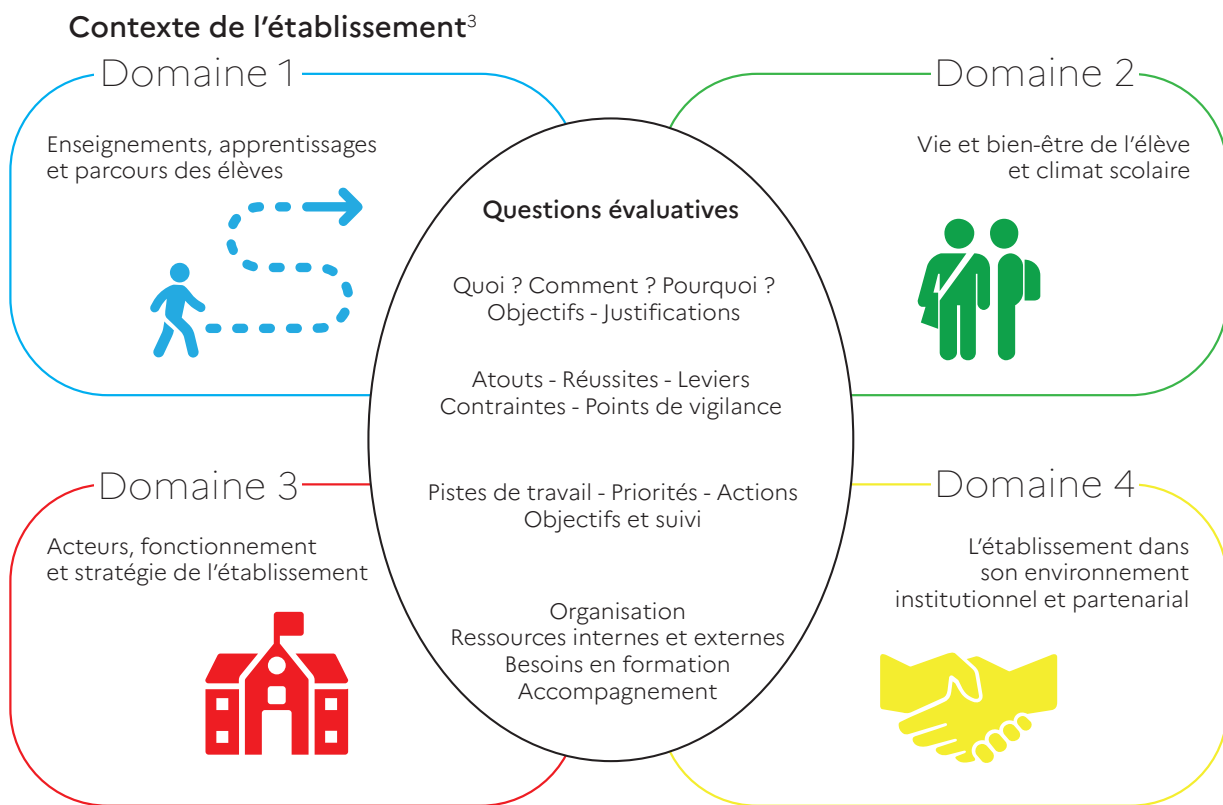
Des recommandations de méthode

Il est important d'examiner et d'évaluer le dispositif **Devoirs faits** dans sa globalité pour repérer la cohérence des actions, leur pertinence et leurs effets.

Pour chacun des quatre domaines, il s'agit de pouvoir répondre globalement et de façon synthétique aux questions suivantes :

- quelle est l'analyse de l'organisation et du fonctionnement de **Devoirs faits** dans l'établissement ?
- quelles sont les réussites ? les atouts ? les points de vigilance ? les contraintes ?
- quelles sont les pistes de travail et les priorités identifiées ?
- quelles sont les ressources internes et externes à disposition ?
- quels sont les besoins en accompagnement ?

2. Conseil d'évaluation de l'École, Évaluation des établissements du second degré – Cadre d'évaluation et Annexes, juin 2021.



Trois étapes incontournables :

- **avant** : recueillir des indicateurs qui serviront à évaluer l'efficacité du dispositif, ainsi que les représentations des élèves, des professeurs, des parents, afin d'établir un diagnostic ;
- **pendant** : analyser, suivre et réguler à l'aide d'un point d'étape qui permet d'identifier des pistes pour agir ;
- **après** : établir un bilan final, communiquer les résultats et ajuster les dispositifs si nécessaire.

Les indicateurs

L'enquête nationale, une aide au pilotage des établissements

Deux enquêtes annuelles nationales sont proposées sur la plateforme *Orchestra* pour accompagner le suivi et la régulation de la mesure. Elles fournissent une base de données disponible et utile aux établissements. Avant la saisie, le questionnaire est l'occasion de mobiliser les équipes sur le recueil des données, sur les pistes éventuelles proposées (demande de formation, outils de communication, modalités d'échanges dans les établissements...).

3. Conseil d'évaluation de l'École, Évaluation des établissements du second degré – Cadre d'évaluation et Annexes, juin 2021.

Les indicateurs fondés sur des données quantitatives

Grâce à des outils de suivi de la vie scolaire et à l'identification des actions qui peuvent faire sens au sein de l'établissement, il est possible de recueillir les informations statistiques qui permettent de mesurer l'ancrage de la mesure :

- le nombre de créneaux hebdomadaires proposés ;
- le nombre d'heures réellement effectuées par les élèves ;
- les taux de participation, d'implication et de réinscription des élèves selon les périodes de l'année ;
- le nombre d'heures d'intervention effectuées selon le type d'intervenants (professeurs, assistants d'éducation, volontaires en service civique) ;
- la répartition des élèves (selon les niveaux, le genre...) ;
- le nombre de partenariats engagés ;
- le nombre de formations suivies et de réunions effectuées, les communications faites aux familles et aux élèves et le nombre de retours ;
- le recueil de données liées au climat scolaire :
 - indicateurs punitions/sanctions ;
 - nombre de retards, d'exclusions de cours et leur motif, d'incidents en classe et en dehors de la classe ;
 - taux de fréquentation du CDI.
- les devoirs sont-ils davantage faits (moins d'avertissements sur les bilans périodiques et/ou de remarques pour devoirs non faits par exemple...) ?

Les indicateurs fondés sur des données qualitatives

Il est important aussi d'avoir des indicateurs qualitatifs afin de mesurer les modalités de mise en œuvre et les résultats sur les élèves. On peut recourir à :


- des **entretiens** avec les principaux acteurs et/ou avec un panel d'élèves ;
- des **séances de discussions ouvertes ou de débats** où les élèves, professeurs, intervenants émettent leur point de vue ;
- des **échanges réglés dans le cadre du conseil de classe**, du conseil pédagogique, du conseil de la vie collégienne ;
- d'**un dialogue et d'une évaluation en conseil d'administration** (après présentation du rapport du chef d'établissement) ;
- des **questionnaires de « satisfaction »**, destinés aux élèves, aux parents, aux professeurs, avec quelques questions ouvertes.

Parmi les données qualitatives, il est important d'évaluer le rapport au savoir des élèves. Des questions telles que « *Est-ce que l'école, c'est important pour toi ? Qu'est-ce qu'apprendre ? Comment fais-tu pour apprendre ? A quoi servent les devoirs ?* » permettent de comprendre comment les élèves se représentent l'École, les devoirs et leur travail personnel. (Référence aux travaux du GFEN http://www.gfen.asso.fr/fr/rapport_au_savoir)

Focus : Des enquêtes de « satisfaction » ?

L'exemple de l'observatoire académique **Devoirs faits** de l'académie de Créteil présenté par Franck Thénard-Duvivier lors de la conférence « Regards croisés sur les dispositifs et les stratégies de pilotage académique » lors du séminaire « Réussir au collège : Devoirs faits » des 4 et 5 juin 2019.

<h3>● LA DÉMARCHE D'ENQUÊTE</h3> <ul style="list-style-type: none">• Des questionnaires en ligne en direction des familles, des élèves et des enseignants• Des questions élaborées à partir du travail de l'observatoire des pratiques en EP• Un panel de 30 collèges construit par le service statistique académique : 10 par département (77, 93, 94) 6 REP+ / 9 REP / 10 hors REP	<h3>● L'ENQUÊTE</h3> <p>Organisée dans 30 collèges en février 2019. >> Plus de 7 000 réponses :</p> <ul style="list-style-type: none">• 373 enseignants 40% de plus de 10 ans d'ancienneté 25 % entre 5 et 10 ans d'ancienneté 35 % de moins de 5 ans d'ancienneté• 4 675 élèves : 53 % filles / 47% garçons• 1 960 familles
---	--



Lien vers la vidéo : <https://www.dailymotion.com/video/x7i82uc> (<https://eduscol.education.fr/cid142968/pnf-reussir-college-devoirs-faits.html>)

Focus : Des questionnaires bilans

L'académie de Paris a produit un livret d'accompagnement académique consacré à **Devoirs faits** dans lequel figurent de nombreux questionnaires à destination des élèves, des familles et des intervenants.

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE BILAN DEVOIRS FAITS – INTERVENANTS

Questionnaire pour préparer la réunion bilan de Devoirs Faits

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous. Les réponses et la réflexion de chacun permettront de nourrir nos échanges lors de la réunion bilan.

Nom :

Prénom :

1. Quels sont vos rituels de début de séance ?
2. Avez-vous fait évoluer ces rituels depuis le début des séances Devoirs faits ? Si oui, merci d'indiquer ce que vous avez ajouté ou supprimé et pour quelles raisons.
3. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées au cours des séances ?
4. Avez-vous eu l'occasion de mettre en place des pratiques pour y remédier ?
5. Comment les élèves sont-ils installés lors des séances ? Un élève par table ou plusieurs, en îlots, en rangées ? Quels sont les avantages à cette disposition ?
6. Les élèves travaillent-ils en groupe ?
7. Les élèves pratiquent-ils le tutorat entre pairs ?
8. Avez-vous donné des stratégies de mémorisation ou toute autre technique leur permettant de gagner en autonomie ? Pouvez-vous préciser lesquelles ?
9. Avez-vous des suggestions, des propositions ou des remarques éventuelles ?

ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE BILAN DEVOIRS FAITS – ÉLÈVES

Sondage auprès des élèves inscrits à Devoirs faits

1. Qui a choisi de t'inscrire à Devoirs Faits ? (plusieurs réponses possibles)

- Toi
- Tes parents
- Ton professeur principal
- Un autre professeur

2. As-tu l'impression que Devoirs Faits t'a été utile cette année ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

3. Si tu as répondu oui à la question précédente (question n°2),
Quel aide as-tu trouvé avec Devoirs faits ? (plusieurs choix possibles)

Devoirs Faits m'a aidé :

- pour apprendre mes leçons ;
- pour comprendre les cours ;
- Pour me mettre au travail ;
- Pour me concentrer ;
- Pour travailler avec d'autres élèves.

4. Si tu as répondu non à la question 2 (Devoirs Faits ne m'a pas été utile),
peux-tu dire pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

5. Autres remarques sur Devoirs Faits ?

.....

.....

.....

.....

ANNEXE 7 : QUESTIONNAIRE BILAN DEVOIRS FAITS – FAMILLES

Sondage auprès de tous les parents

1. **Votre enfant était-il inscrit à Devoirs Faits cette année ? et si non, pourquoi ?**
 - Oui
 - Non, parce que l'horaire ne nous convenait pas
 - Non, parce que notre enfant n'a pas besoin d'aide
 - Non, parce qu'un membre de la famille peut aider notre enfant dans son travail
 - Autre :

2. **Si votre enfant était inscrit à Devoirs Faits, qu'avez-vous apprécié dans ce dispositif ?**

.....

.....

.....

.....

3. **Avez-vous des remarques à propos de Devoirs Faits ? (horaires, inscriptions, propositions, questions, etc.)**

.....

.....

.....

.....

4. **Votre enfant participait-il à une heure Devoirs Faits animée par un professeur ou par un assistant d'éducation ?**
 - Par un professeur
 - Par un assistant d'éducation

5. **Souhaitez-vous inscrire votre enfant à Devoirs Faits l'an prochain ?**
 - Oui, 1h par semaine
 - Oui, 2h par semaine
 - Oui, 3h par semaine
 - Oui, 4h par semaine
 - Non
 - Nous ne savons pas encore

Quelques pistes pour aller plus loin

- [Le parcours d'auto-formation « Devoirs faits »](https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=1109) accessible sur la plateforme M@gistère, (https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=1109), propose un chapitre consacré à l'évaluation du dispositif et à la mesure des effets.
- Conseil d'évaluation de l'École, Évaluation des établissements du second degré – Cadre d'évaluation et Annexes, juin 2021.

3. Associer les familles

Pour permettre une mise en œuvre efficace de **Devoirs faits** et concourir à la réussite de tous les élèves, **les familles sont des partenaires essentiels**. Il convient donc d'explicitier auprès d'elles les finalités de **Devoirs faits** et de les convaincre ainsi des opportunités que ce service donne à leur enfant.

Favoriser l'inscription des élèves à Devoirs faits auprès des familles

En début d'année, il convient d'informer les familles sur les objectifs de **Devoirs faits** et de montrer que le dispositif s'articule avec d'autres proposés par l'établissement.

Faciliter l'inscription des élèves par les familles

Il est recommandé de faciliter l'inscription en proposant un cadre souple (entrée dans le dispositif en cours d'année, sortie du dispositif possible, inscriptions par périodes...)

Focus : Des pistes pour créer une fiche d'inscription

La fiche d'inscription doit contenir les informations simples et essentielles à l'organisation pratique des familles. Ce document doit être aéré et clair. Il ne s'agit pas d'y rappeler les principes généraux et objectifs du dispositif, des documents d'informations sont prévus à cet effet.

Ce que la fiche peut contenir :

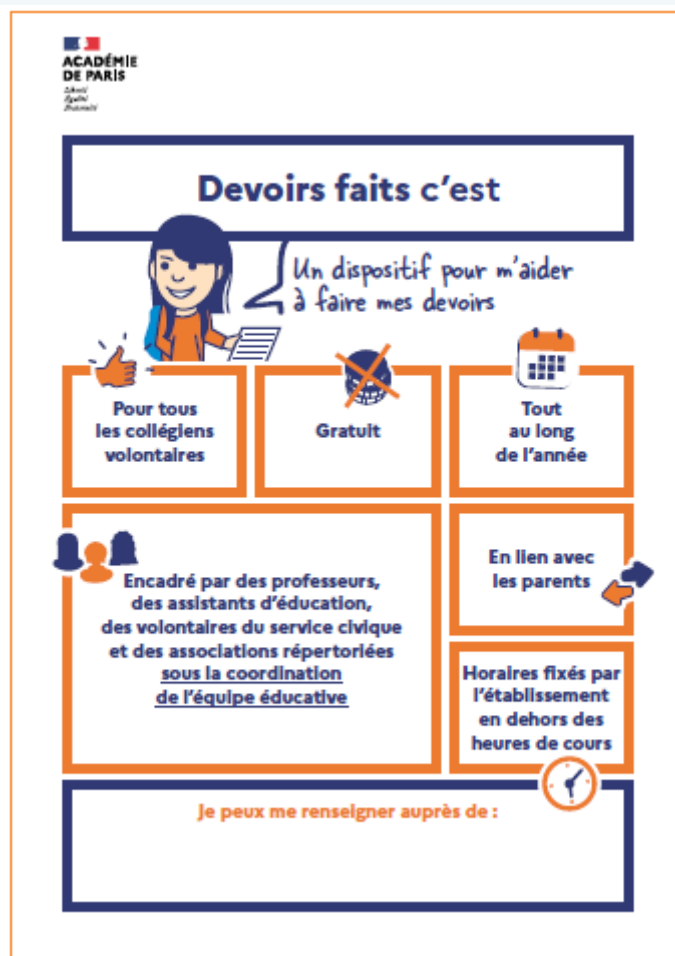
- la durée d'inscription (un mois, une période, une année) ;
- un choix de créneaux horaires ;
- le nom des intervenants sur chaque créneau ;
- des propositions concernant l'objectif prioritaire des séances (étudier ses leçons, réaliser des exercices, acquérir des méthodes de travail, préparer les évaluations...) ;
- des informations pratiques (transport pris par l'élève à l'issue de la séance).

Informer régulièrement les familles

- **Lors des réunions** en début d'année, ou en fin d'année pour les parents d'élèves concernés à la rentrée suivante. Penser aux témoignages d'élèves et de parents qui peuvent apporter un éclairage intéressant et déconstruire certaines représentations erronées.
- **Lors d'entretiens individuels ou de la remise des bilans périodiques** avec le professeur principal qui incite la famille à profiter du dispositif.
- **Par le biais de documents écrits (flyers, plaquettes, courrier nominatif qui invite la famille à inscrire l'élève...) :**
 - soit des documents **incitatifs** visant à faire connaître le dispositif et à inviter les familles à se renseigner davantage ;
 - soit des documents **informatifs** qui contiennent alors tous les éléments pratiques permettant aux familles de prendre une décision éclairée sur l'inscription ou non de leur enfant au dispositif : objectifs, horaires, intervenants, durée de l'inscription (période, trimestre, année)... Il peut être intéressant aussi d'y insérer de courts témoignages d'élèves et de familles ayant profité du dispositif l'année précédente.
 - Ces différents documents n'ont pas vocation à être utilisés uniquement en début d'année. Ils peuvent être à disposition dans des lieux identifiés (vie scolaire, CDI...) et distribués aux parents à certains moments clés (après les conseils de classes, lors des réunions parents professeurs, avant le début d'une nouvelle période...).
- **Par le biais du site internet de l'établissement ou de l'ENT**

On sera néanmoins vigilant à ce qu'aucune information ne soit donnée uniquement par ce média.

Focus : Flyer de l'académie de Paris



Impliquer les familles tout au long de l'année

- **Programmer chaque année des rencontres** entre la famille et l'équipe responsable de l'accompagnement **Devoirs faits**. Il s'agit à la fois de réaliser un bilan des progrès effectués par l'élève, de donner des perspectives d'amélioration et des objectifs de travail.
- **Proposer aux parents** qui le souhaitent de **participer à une séance de Devoirs faits**, à des **ateliers** parents/enfants autour des devoirs, ou à des **conférences**. L'objectif est de rassurer les parents sur leur capacité à accompagner leur enfant et de présenter des démarches d'accompagnement.
- **Diffuser des questionnaires de satisfaction** auprès des parents. Il s'agit de savoir si le dispositif correspond à leurs attentes et de recueillir leurs remarques et suggestions.

Focus : Devoirs faits parents-enfants au collège Robert Desnos d'Orly, académie de Créteil

Le collège Robert Desnos d'Orly propose aux parents d'élèves de 6^e de participer aux séances de **Devoirs faits**. Cette offre innovante est une occasion de donner aux parents des outils pour aider leur enfant à réaliser leurs devoirs en lien avec les pratiques de la classe. Elle permet également de désamorcer certains conflits qui peuvent exister entre les enfants et leurs parents au moment des devoirs.

Consulter cette vidéo sur : <https://devoirs-faits-communaute.beta.gouv.fr/video/6c764d9c-ff2e-4293-bf8f-f15d0a255307/%E2%9E%A1%EF%B8%8Fdevoirs-faits-avec-des-parents-en-6eme-c-est-l-innovation-du-college-robert-desnos-d-orly-ac-creteil-%F0%9F%91%8F>



Focus : Organisation d'ateliers de parents - Témoignage de Mme Kocik, principale du collège Guy Môquet, Gennevilliers, académie de Versailles

L'existence de devoirs génère de multiples tensions entre les professeurs et les élèves, entre les parents et les élèves et parfois entre les professeurs et les parents. Cela aggrave les inégalités scolaires. Les parents sont convaincus du bien-fondé des devoirs. Ils veulent encadrer mais ne comprennent pas toujours les attentes des professeurs ce qui peut entraîner un brouillage des rôles entre les didactiques des professeurs et les didactiques familiales.

Fort de ce constat depuis trois ans, des ateliers à destination des parents ont été mis en place. L'objectif est de les rassurer dans leur capacité à accompagner leurs enfants vers un travail personnel autonome. Cet atelier a lieu un soir par semaine de 18h à 19h30 sous la responsabilité d'un professeur. A la première séance, les parents viennent seuls. Il leur est présenté les démarches concrètes d'accompagnement. A partir de la deuxième séance, parents et enfants viennent ensemble et mettent en application. Cette méthode repose sur deux outils : la fiche de révision (rédigée par l'élève avec l'étayage de l'adulte, puis seul) et la fiche d'auto-évaluation. Les parents sont d'abord formés à cette méthode par l'équipe enseignante du collège. Ainsi familiarisés, ils cooptent d'autres parents et leur transmettent la méthode. Les inscriptions aux ateliers parents-enfants sont gérées par les familles déjà inscrites, car elles sont les meilleures ambassadrices et convainquent sans difficulté parents et enfants de tenter l'expérience. Les effets, tant chez les parents volontaires que chez les élèves en termes de gain d'autonomie et de méthodologie, sont unanimement salués par l'équipe éducative satisfaite de ce succès.

Les outils de communication dont dispose l'établissement seront mis à profit : carnet de correspondance ; site internet du collège, ENT...)

Focus ENT

L'environnement numérique de travail (ENT) met à la disposition des personnels éducatifs, des familles et des élèves différents services facilitant la mise en œuvre du dispositif **Devoirs faits**.



Source : <https://dane.ac-besancon.fr/devoirs-faits>

Ce que les parents en disent

« Devoirs faits, c'est important, ça doit être fait. Faire les devoirs, c'est une source de stress à la maison entre parents et enfants. »

« Je n'avais pas inscrit mes enfants parce qu'au début je pensais que ce n'était que le soir, mais l'année prochaine j'inscris mes enfants... »

4. Inscrire Devoirs faits dans le temps des élèves

Organiser les créneaux Devoirs faits et suivre les élèves

En amont de l'élaboration de l'emploi du temps, il est important de réfléchir aux moments les plus adaptés pour proposer **Devoirs faits** aux élèves. Les possibilités sont multiples.

- **Mettre en place un dispositif souple en proposant des durées d'inscription variables** : à l'année, au semestre, au trimestre, de vacances à vacances, de manière hebdomadaire, etc.
- Permettre l'inscription des élèves à **Devoirs faits** à différents moments de l'année : après un conseil de classe, à l'approche du Diplôme national du brevet pour les élèves de troisième, pour préparer un projet d'orientation qui nécessite un approfondissement disciplinaire.
- Elargir la durée des séances de **Devoirs faits** à 1h30 en instaurant des rituels permettant la mise au travail des élèves, en proposant un goûter, en faisant des pauses.
- Adapter le dispositif **Devoirs faits** en fonction des contraintes locales, notamment de transports scolaires ou les disponibilités des personnels et des salles, en **intégrant dans l'emploi du temps des élèves les heures dédiées à Devoirs faits**.
- Diversifier les créneaux horaires dédiés à **Devoirs faits** : en début ou en fin de journée, sur le temps du midi, sur les heures vacantes afin d'offrir un maximum de choix aux élèves.
- **Respecter les temps fléchés pour Devoirs faits** : une modification d'emploi du temps de dernier moment déstabilise l'organisation personnelle de l'élève et va à l'encontre de son autonomisation dans la gestion de son travail personnel.

Focus : Un exemple de modalité organisationnelle complémentaire, le Bureau d'Aide Rapide (B.A.R)

Le principe du Bureau d'Aide Rapide est simple : des professeurs sont disponibles pour aider les élèves de manière ponctuelle à faire leurs devoirs, réviser une évaluation, s'entraîner ou encore revoir ou approfondir un point particulier. Sans inscription préalable et sur le temps de la pause méridienne, l'idée est de s'appuyer sur la souplesse et la flexibilité de ce dispositif pour engager la motivation de l'élève et ainsi établir une autre relation entre l'élève et le professeur. Ce dispositif complète de manière efficace des plages horaires **Devoirs faits** plus longues et fixées dans l'emploi du temps de la semaine.

Ce qu'en disent les élèves...

« J'ai deux amies de ma classe à Devoirs faits ; on a une heure de permanence à ce moment-là, donc autant s'inscrire. »

« Je veux arrêter Devoirs faits parce que je suis obligée de rester en permanence pour attendre la séance, c'est pas juste ».

En lien avec la vie scolaire, il semble utile d'intégrer le suivi des élèves participant à la mesure au logiciel de l'établissement. Les logiciels disponibles permettent de construire les emplois du temps et également d'effectuer un suivi de ce qui a été réalisé durant la séance **Devoirs faits**.

Focus : Un exemple de suivi de séance Devoirs faits intégré au logiciel de vie scolaire utilisé par l'établissement

Le vendredi 19 novembre 2021 à 09h28

Devoirs Faits du 19/11

Reprise de la séance précédente:

1. P/C

- Bilan sur la réussite ou non de la construction d'un graphique sur papier millimétré : pertinence du choix des échelles sur les axes , placements des points, qualité du tracé.
- Bilan sur les résultats de l'évaluation sur la masse volumique - Analyse de la copie: ce que j'ai réussi, ce qui m'a posé problème , quels conseils je me donne pour la prochaine évaluation
- J'ai compris ce qu'on attendait de moi , j'ai un problème pour mémoriser précisément les définition

Lancement de la séance : travail en binome cote à cote sur l'exercice de maths

- **Objectif de l'exercice ?**
- Explicitation par les élèves des inégalités triangulaires
- **A quoi ca sert ?**
- **Mise en oeuvre de l'exercice (individuel)**
- vérification du travail du voisin
- A quoi doit-on faire attention ? (les unités de mesure- cm , mn) quand je trace les triangles

Allemand :

- Révision pour l' expression écrite qui aura lieu sur table
- Reprise de la liste de vérification du professeur
- Ecriture collaborative de l'expression écrite à partir du cahier d'allemand sur le cahier de " Devoirs Faits"
- Travail de mémorisation sur le principe des fiches de mémorisation active

Penser les temps et délocaliser les séances Devoirs faits

L'exemple du collège Charles Péguy à Verneuil l'Étang (académie de Créteil)

Cet établissement en zone rurale délocalise en partie les créneaux **Devoirs faits** dans les écoles primaires de rattachement, en concertation avec les municipalités, afin de répondre aux contraintes de transports scolaires des élèves éloignés du collège. Les devoirs réalisés avec les élèves de CM2 sont encadrés par un professeur des écoles et par un professeur du collège afin de favoriser les liens école-collège.

5. Penser ou repenser les espaces pour faire de l'établissement un lieu de vie et de travail

Le cadre de travail des élèves est un élément fondamental. Il se doit d'être à la fois structuré et propice à l'étude. Ce cadre permet à l'élève de se sentir en confiance et d'avoir à sa portée tous les outils nécessaires à son travail - manuels, dictionnaires, ordinateurs...

Un lieu dédié et convivial

Il s'agit de :

- créer une rupture entre temps « de travail en classe » et temps « de **Devoirs Faits** » ;
- identifier des lieux particuliers et signalés comme tels ;
- inciter les équipes à exploiter et à se réapproprier certains espaces non investis dans l'établissement (possibilités de transformer rapidement une salle de classe ou tout autre lieu en un espace plus adapté au dispositif **Devoirs faits**) ;
- exploiter des espaces modulaires ;
- rechercher la convivialité afin de favoriser l'adhésion des élèves et leur concentration ;
- organiser l'espace d'une salle banalisée de classe en îlots de travail pour favoriser le travail en petits groupes ;
- placer le professeur au centre de l'espace de travail, en configuration « ateliers » pour inciter les élèves à une interaction plus proche avec ce dernier.

Focus : Réaménagement des circulations et des « espaces perdus » le projet « espace temps calme » au collège Jean Jaurès à Saint Ouen (académie de Créteil)

Des élèves souhaitent disposer d'un espace de travail, ouvert, où travailler calmement, sans passer forcément par le CDI ou la salle de permanence ?

Il leur est possible d'investir le hall devant les bureaux de la vie scolaire. A la fois autonomes tout en étant sous la surveillance des adultes, les élèves bénéficient de ce lieu, précédemment espace perdu, afin qu'ils puissent travailler sans bruit, se concentrer, lire !

Sans aucune transformation majeure ni coûteuse, avec quelques tables et des chaises, les espaces perdus, de passage, d'exposition ou de vie peuvent bénéficier aux élèves après que la fonction du lieu et que les règles de fonctionnement de ce dernier ont été identifiées et rendues explicites à tous.

Focus : Le projet Fusion et Devoirs faits au collège Pierre Mendès France de Tourcoing (académie de Lille)

La mesure **Devoirs faits** a permis à ce collège de prolonger sa réflexion sur l'aménagement des espaces « vie scolaire » et du centre de ressources et de concrétiser la notion de « tiers-lieux » qui se subdivise en 4 espaces :

- le 3C : le centre de connaissances et de culture ;
- le CRD : le centre de ressources Accompagnement pôle Humanités ;
- Saccade : le service d'accompagnement aux devoirs, pôle Sciences ;
- le co-working.

Les élèves, au regard de leurs besoins identifiés à la suite de leur conseil de progrès, s'inscrivent sur des créneaux aux espaces clairement identifiés.

<https://view.genial.ly/5cf4e3cca6150e0f3251db57/presentation-presentation-dgesco>

Le CDI, centre de ressources, un espace pour Devoirs faits

Le centre de documentation et d'information (CDI) est un espace particulièrement approprié pour **Devoirs faits**. Les CDI permettent de répondre aux différentes finalités des devoirs (recherche, travail en groupe, mémorisation, etc.)

Le professeur documentaliste constitue une plus-value pour le dispositif. Grâce à lui, les élèves apprennent à mobiliser les ressources disponibles et gagnent en autonomie.

Le CDI offre la plupart du temps un équipement informatique accessible facilement. Il permet aux élèves – et aux encadrants – de consulter les devoirs sur l'espace numérique de travail ENT, les ressources proposées par les professeurs, ainsi que d'accéder à des sites spécifiques (assistant Jules dédié à **Devoirs faits** développé par le CNED, écriture collaborative...) et d'utiliser des logiciels (Geogebra, Excel, quizz ...). Il est donc intéressant d'envisager l'ouverture de ce lieu bien au-delà des heures de présence du professeur documentaliste.

Focus : Repenser l'espace du centre de connaissances et de culture

Dans l'académie de Strasbourg, le collège François Truffaut propose une organisation de **Devoirs faits** flexible et collective au sein du 3C dans un espace modulaire et avec du mobilier adapté. <https://devoirs-faits-communaute.beta.gouv.fr/video/590fe187-13ad-4121-b2f9-0a5962c1f7ae/%F0%9F%98%8348-secondes-pour-decouvrir-le-3c-du-college-truffaut-ac-strasbourg>

Réinventer l'espace de travail des élèves

L'espace dédié à **Devoirs faits** doit, dans la mesure du possible, permettre aux élèves de travailler seuls ou en groupe afin de favoriser leur autonomie, de lire, d'échanger, selon le projet d'établissement et en adéquation avec les modalités de supervision mises en place.

En tant qu'espace de travail, la salle **Devoirs faits** peut être également le support d'usages liés au numérique.

La modularité de la salle permet son adaptation aux besoins des élèves et le développement d'usages diversifiés.⁴

4. Guide « Bâtir l'École – Collège – Construction, rénovation, aménagement, équipement » MENJS <https://batiscolaire.education.gouv.fr/salles-d-etudes-240405>

Focus : Pistes de réflexion pour le choix du mobilier

- Choix du mobilier selon des critères de légèreté, mobilité et confort.
- Modularité pour faciliter les déplacements.
- Respect des règles d'accessibilité.
- Panel de mobilier adapté aux usages différents.

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Travail individuel	Tables individuelles, chaises (hauteurs et postures variables), tableau, étagères pour manuels et livres scolaires, séparateurs visuels	
Travail collaboratif	Tables en îlots, petites tables rondes, tables hautes mobiles qui peuvent être déplacées selon les effectifs des groupes de travail, chaises (hauteurs et postures variables)	Paravents, boîtes partiellement ouvertes ou vitrées, vidéoprojecteur, ordinateur, sonomètre
Lecture	Fauteuils et chauffeuses, étagère avec petit fond documentaire	Luminaires d'appoint, casques anti-bruit en prêt
Détente Faire une pause, écouter de la musique, discuter à voix basse avec un camarade, faire une sieste	Canapés, banquettes, fauteuils et chauffeuses : mobilier confortable pour s'isoler ou pour se rassembler en petits groupes (2-3)	Casques antibruit, casques audio
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Accès numérique et multimédia Travailler seul ou collectivement sur des logiciels, des supports de travail numériques, recherches personnelles ou scolaires, divertissement	Bureaux individuels ou console en bandeau le long d'un mur, assises de hauteur adéquate (dont debout)	Postes informatiques avec ordinateur fixe et/ou emplacements pour ordinateurs portables ou autre équipement mobile, vidéoprojecteur
Exposition	Cimaises, cadres, tableaux noirs/feutres, tableaux mobiles	Éventuels luminaires d'appoint pour éclairer les affichages
Tutorat	Tables en îlots, petites tables rondes, assises	
Usage en autonomie	Tables en îlots, petites tables rondes, assises	
Réunion	Tables en îlots, petites tables rondes, assises	Vidéoprojecteur, écran de projection ou mur blanc, ordinateur

Source : Guide « Bâtir l'École – Collège – Construction, rénovation, aménagement, équipement » MENJ <https://batiscolaire.education.gouv.fr/salles-d-etudes-240405>

Focus

Le dispositif Archiclasse permet un accompagnement des établissements souhaitant engager à moyen terme une réflexion sur la question de l'aménagement des espaces. La consultation du site propose des pistes concrètes et un accompagnement dans le suivi des travaux.

Exemple collège Guy Môquet Gennevilliers <https://archiclasse.education.fr/Le-poids-de-l-amenagement-de-l-espace-dans-la-pedagogie>

Exemple d'aménagement possible : https://archiclasse.education.fr/IMG/pdf/b-etats_des_lieux.pdf

Exemple d'un établissement qui réinvestit les espaces de l'établissement pour en faire des espaces de travail : <https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/college-lab-amenagement-des-espaces/>



Deuxième partie :

Devoirs faits : renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux, favoriser les apprentissages et l'autonomie

1. Articuler Devoirs faits avec les enseignements

Faire le lien entre le travail dans et hors la classe

Le travail personnel de l'élève s'inscrit dans le prolongement des enseignements et vient étayer le travail réalisé lors du cours suivant.

Préparer le travail personnel en classe

Le travail hors la classe doit être préparé au sein de la classe et doit faire l'objet d'une attention particulière de la part de tous les professeurs.

Consacrer les dernières minutes du cours à la préparation de ce travail :

- en expliquant d'une autre manière ce qui a été vu durant le cours ;
- en notant les devoirs ;
- en explicitant les consignes des devoirs donnés ;
- en explicitant les attendus et les objectifs ;
- en revenant sur les méthodes à employer.

Focus : La place et le rôle de l'agenda

La façon de donner les devoirs peut générer une déperdition d'informations, un écart parfois important entre ce qui est dit par le professeur, ce qui est noté dans l'agenda numérique et ce qui est écrit dans l'agenda par les élèves.

Il peut ainsi être intéressant de faire de l'agenda un objet de réflexion et de travail communs :

- Faut-il apprendre à l'élève à se servir de l'outil agenda ? En effet, l'agenda est perçu comme un outil allant de soi mais il fait partie des apprentissages implicites et en cela, peut contribuer à creuser les inégalités d'apprentissage.
- Est-il nécessaire de vérifier régulièrement les agendas des élèves ? Cette vérification pourrait mettre à jour des difficultés récurrentes de certains élèves (prise de notes, compréhension, contextualisation...)
- Quels liens les élèves établissent-ils entre l'agenda numérique et celui papier ?
- Comment les élèves s'emparent-ils de cet outil numérique ?
- Le cahier de texte en ligne a-t-il vocation à se substituer à l'agenda papier des élèves ? ou vient-il le compléter ?

Ce sont autant de questions qui méritent d'être débattues au sein d'un établissement pour parvenir à harmoniser certaines règles.

Expliciter les devoirs : un enjeu pour les équipes

Devoirs faits est une occasion d'explicitation et de redonner le sens des devoirs aux élèves. Il s'agit aussi d'être très précis sur ce que l'on attend des élèves.

Les devoirs demandés ont-ils pour but :

- de mémoriser ?
- d'approfondir une notion vue en classe ?
- de s'entraîner et d'automatiser des savoir-faire ?
- de préparer une évaluation ?
- de préparer et anticiper une nouvelle notion ?
- de réinvestir dans différentes situations ?
- de transformer des savoirs en savoir-faire ?
- de créer quelque chose ?

L'explicitation des consignes : l'exemple du verbe « apprendre »⁵

Une grande ambiguïté affecte les termes utilisés pour les devoirs. Lorsqu'un professeur demande à ses élèves d'apprendre une leçon, qu'attend-il réellement d'eux ? Il existe un véritable flou autour de cette expression et les professeurs peuvent en attendre des activités cognitives différentes. S'agit-il :

- d'apprendre par cœur ;
- d'être capable de redire avec ses propres mots ?
- de comprendre ?
- d'acquérir un savoir-faire ?
- d'automatiser une procédure ?

Cette réflexion sur l'explicitation des verbes de consigne peut faire l'objet d'un travail réalisé par l'ensemble de la communauté éducative d'un établissement.

5. Séverine KAKPO et Julien NETTER, *L'Aide aux devoirs. Dispositif de lutte contre l'échec scolaire ou caisse de résonance des difficultés non résolues au sein de la classe ?*, Revue française de pédagogie, Recherches en éducation, 2013.

Comment rendre les devoirs plus efficaces ?

- Donner des devoirs qui ont du sens : l'élève doit comprendre pourquoi il doit effectuer ces tâches.
- Se doter de règles claires et explicites concernant les devoirs.
- Ne pas donner de devoirs trop chronophages.
- Ne pas donner de devoirs ni trop faciles, ni trop difficiles, ni trop nouveaux.
- Fournir les ressources nécessaires pour effectuer les tâches demandées.
- Effectuer un retour sur les devoirs qui ont été donnés.
- Privilégier la fréquence à la quantité.

Travailler en équipe autour de la question des devoirs

Les équipes de professeurs peuvent s'emparer de la question des devoirs et du travail personnel de l'élève et décider d'harmoniser certaines pratiques :

- installer des rituels autour de la prescription des devoirs ;
- amorcer les devoirs en classe ;
- consacrer un temps de mémorisation en classe ;
- mettre en place au niveau de l'établissement une charte des devoirs c'est-à-dire se doter de règles claires et explicites concernant les devoirs ;
- travailler en équipe sur les consignes et plus précisément sur les verbes de consignes liés aux devoirs.

Différencier les devoirs selon les besoins des élèves

Tous les élèves n'ont pas forcément besoin de réaliser les mêmes devoirs. Certains peuvent avoir besoin de réaliser des exercices d'application, d'autres des exercices de découverte ou d'approfondissement. Différencier les devoirs permet de s'adapter aux besoins de tous les élèves et offre à chacun la possibilité d'atteindre les mêmes objectifs par des voies différentes. La différenciation des devoirs favorise l'engagement de l'élève dans les apprentissages : ce n'est pas seulement l'accomplissement formel des tâches scolaires qui est visé. Cela permet d'anticiper les difficultés que certains rencontreront mais aussi d'approfondir des notions pour d'autres. Ainsi, tous les élèves sont mis en situation de réussite.

Différencier les devoirs selon les besoins des élèves

- Demander la même tâche avec un niveau de guidage et d'étayage différent.
- Proposer des activités différentes selon les besoins et les compétences des élèves.
- Différencier les types de devoirs : exercices de découverte, d'application ou d'approfondissement.
- Demander aux élèves des productions différentes (orales ou écrites par exemple).
- Différencier l'amplitude des tâches (quantité de devoirs, longueur et temps accordé à leur réalisation).
- Donner des consignes de travail différentes.
- Proposer des supports différents.

Les devoirs et le retour en classe

Lorsque le professeur donne du travail à faire en dehors du temps de classe, celui-ci doit faire l'objet d'un retour, quelle que soit sa forme, afin de valoriser l'apprentissage et lui donner du sens.

La correction des devoirs peut prendre la forme de :

- récitations individuelles ou collectives ;
- interrogations orales ou écrites ;
- passages au tableau ;
- de recueil des questionnements des élèves sur les notions... .

Ces temps permettent de vérifier le degré d'appropriation d'une notion et d'ajuster l'enseignement en fonction (explication d'une difficulté rencontrée, approfondissement ou réinvestissement de cette notion). Ainsi, ce n'est pas uniquement l'accomplissement formel des devoirs qui est vérifié mais plutôt l'apprentissage effectif : qu'a appris l'élève ? Qu'a-t-il compris ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Quelle évaluation des devoirs⁶ ?

Constats	Pistes
<ul style="list-style-type: none">• Certains travaux sont notés• Les élèves ne bénéficient pas tous de possibilités identiques de se faire aider dans leur travail personnel.• Une trop grande valorisation des travaux réalisés à la maison peut avoir des effets contre-productifs (esprit de compétition, réalisation du travail par un tiers).	<ul style="list-style-type: none">• La vérification et la valorisation du travail effectué, qui sont nécessaires, n'impliquent pas de le noter.• L'importance donnée à d'éventuelles notes doit rester limitée et tenir compte des aides dont les élèves peuvent bénéficier ou non.• On peut aussi réfléchir à permettre davantage aux élèves de réaliser des travaux plus ouverts, moins dirigés ou non-injonctifs : le travail personnel hors de la classe est l'un des leviers principaux pour le développement de l'autonomie

Les devoirs pour les différentes disciplines

Il peut être intéressant de mener un travail par équipe disciplinaire autour de la manière dont sont envisagés les devoirs au sein d'une même discipline :

- énumérer les activités qui sont le plus souvent demandées aux élèves par discipline ;
- définir chaque tâche.

Pour chaque tâche, proposer une procédure ainsi que des critères de réussite clairs pour les élèves et leurs familles.

6. Collège des IA-IPR, Académie de Strasbourg, *Le Travail personnel hors de la classe des élèves de collège*

Focus : Petit guide pour les devoirs bien faits, académie de Grenoble

[https://files.devoirs-faits-communautaire.beta.gouv.fr/7996a972-b96c-4961-95f7-edf7d8d18679/48/Grenoble%20Petit%20guide%20pour%20des%20devoirs%20bien%20faits\(1\).pdf](https://files.devoirs-faits-communautaire.beta.gouv.fr/7996a972-b96c-4961-95f7-edf7d8d18679/48/Grenoble%20Petit%20guide%20pour%20des%20devoirs%20bien%20faits(1).pdf)

Les professeurs du collège Gaspard Monge à Saint Jeoire en Faucigny ont travaillé ensemble afin d'harmoniser leurs attentes, leurs méthodes et la formulation de leurs consignes au sein de chaque discipline. Cette collaboration a permis l'élaboration de ce guide qui a vocation à être utilisé à la fois par l'élève mais aussi par sa famille ou toute personne extérieure désireuse de l'aider à faire ses devoirs.

Différents thèmes sont abordés : l'apprentissage de la leçon, la compréhension des consignes et la réalisation de fiches de révision.

Quelques pistes pour aller plus loin

- Guide « Encadrer Devoirs faits » réalisé par l'équipe de la DAFPEN de l'académie de Bordeaux <https://files.devoirs-faits-communautaire.beta.gouv.fr/4b31c55b-2100-4a78-a812-763b2072d56c/47/GUIDE%20DEVOIRS%20FAITS%20DAFPEN%20BORDEAUX.pdf>
- Le collège des IA-IPR de l'académie de Strasbourg a mené une réflexion à la fois transversale et disciplinaire autour du travail personnel de l'élève hors la classe (Académie de Strasbourg, *Le Travail personnel hors de la classe des élèves de collège*) <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/devoirsfaits/documents-academiques/>
- André TRICOT - Conférence « Devoirs utiles » : finalités, démarche, réalisation et évaluation <https://disciplines.ac-toulouse.fr/innovation-experimentation/s-informer/b-o-ife-informations-academie-de-toulouse/andre-tricot-conference-devoirs-utiles>

Ce que les professeurs en disent...

« Dans ma pratique, Devoirs faits m'a permis de réfléchir aux devoirs que je donne aux élèves. »

« C'est une aide, certains élèves ne voient pas le lien tout de suite entre le cours et ce qu'on leur donne à faire à la maison. »

2. Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages

L'éclairage de la recherche : quelques facteurs de réussite de l'apprentissage des élèves

Stanislas Dehaene⁷ a identifié quatre principes pour favoriser l'apprentissage des élèves.

- L'**attention** est le mécanisme qui sert à sélectionner une information et à en moduler le traitement. L'attention facilite l'apprentissage et joue un rôle crucial dans ce que l'élève va apprendre. Le rôle du professeur est alors de canaliser et d'orienter l'attention de l'élève.
- L'**engagement actif** de l'élève est un autre facteur de réussite. L'apprentissage est optimal lorsque l'élève alterne apprentissages et tests immédiats et répétés de ses connaissances. L'élève doit apprendre ainsi à repérer quand il ne sait pas.

7. [Stanislas DEHAENE, présentation « Les grands principes de l'apprentissage », Collège de France et unité INSERM-CEA de Neuro, NeuroSpin Center, Saclay, France](#)

De plus, le professeur doit chercher à mobiliser l'élève en veillant à lui proposer des activités qui ne soient ni trop faciles ni trop difficiles afin de préserver son engagement.

- Le **retour d'information** souligne l'importance du rôle pédagogique de l'erreur, qui est indispensable à tout apprentissage. La « prédiction » – la capacité de l'élève à projeter – et l'erreur de prédiction jouent un rôle essentiel. En effet, l'apprentissage se déclenche lorsque l'élève se rend compte puis comprend son erreur.
- La **consolidation des acquis** consiste à automatiser les connaissances. Cette étape de consolidation est essentielle car elle permet de transférer des connaissances vers des réseaux non conscients et ainsi de libérer de l'espace et des ressources.

Focus : Parcours d'auto-formation « Devoirs faits » sur m@gistère

Jean-Luc BERTHIER, spécialiste des sciences cognitives de l'apprentissage a réalisé l'un des modules du parcours m@gistère consacré à **Devoirs faits**. L'objectif est de s'aider des sciences cognitives pour rendre les devoirs plus efficaces.

Jean-Luc BERTHIER cible certains axes relatifs à la cognition de l'apprentissage relatifs aux devoirs faits, afin d'encourager des modifications de pratiques :

- pour l'enseignant en amont, il s'agit de concevoir les devoirs à faire, avec des consignes en accord avec les préconisations des sciences cognitives, qu'ils soient en autonomie ou accompagnés par un adulte ;
- pour l'intervenant au moment de la séance, il s'agit d'adapter l'accompagnement de l'élève dans l'esprit des devoirs proposés par l'enseignant, et des conseils préconisés par les sciences cognitives.

Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages

Au sein de la classe

Les professeurs peuvent explicitement enseigner à leurs élèves les mécanismes élémentaires d'apprentissage de notre cerveau. Ils peuvent également mettre en pratique concrètement au sein de leur classe certains de ces principes :

- en alternant apprentissages et test immédiat et répété des connaissances. Cela permet à l'élève de savoir quand il ne sait pas ;
- en instaurant un temps de réactivation des connaissances pendant le cours. En effet, l'apprentissage n'est pas un principe magique mais une gymnastique qui, pour avoir des règles différentes pour chaque élève, n'en relève pas moins de lois communes. L'une d'entre elles est l'importance qu'un élève donne à une connaissance ;
- en élaborant un calendrier de tests permettant les réapprentissages expansés dans le temps ;
- en explicitant les corrections d'activités et d'évaluations et en réaffirmant la place de l'erreur comme indispensable à l'apprentissage ;
- en veillant à automatiser certaines connaissances et procédures.

Focus : Le cahier de réitération

Le cahier de réitération est un outil interdisciplinaire, mis en place par une équipe pédagogique, qui permet d'effectuer de la réactivation collective en classe.

A la fin de chaque cours, chaque professeur note une ou deux questions portant sur des essentiels avec les réponses et la date.

A chaque début de cours, le professeur choisit au hasard quelques questions parmi le panel de questions présentes dans le cahier.

Le professeur pose donc des questions d'une autre discipline que la sienne. Il a le choix de poser une question relative au cours précédent ou de revenir sur des questions plus anciennes.

Pendant les séances de Devoirs faits

Devoirs faits est un lieu privilégié pour rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages et leur apprendre à s'exercer de manière efficace.

Focus : Des outils pédagogiques à utiliser avec les élèves en Devoirs faits

Les fiches de mémorisation et les carte-mémoire sont des outils très efficaces pour entraîner les élèves à se tester régulièrement. Ce sont des outils de mémorisation active.

Sur la carte-mémoire, l'élève va noter une information sur le recto et une autre sur le verso. Ce peut être une question et sa réponse, un mot et sa traduction en langue étrangère, les réponses à des tables de multiplication etc.

Sur la fiche de mémorisation, l'élève doit avoir identifié l'essentiel à retenir. Il se construit sa fiche, seul ou aidé d'un adulte, en y associant des questions et leurs réponses. Cela permet ainsi à l'élève de s'interroger lui-même ou d'être interrogé par un adulte ou un autre élève et de rester actif dans son apprentissage.

Ces fiches et carte-mémoire peuvent être conservées par l'élève ou par l'intervenant **Devoirs faits** afin de réactiver et consolider les acquis à des intervalles de plus en plus espacés.

3. Donner aux élèves l'envie de s'exercer

Le dispositif **Devoirs faits** repose sur le **volontariat des élèves, mais ce dernier peut et doit être suscité ou encouragé, notamment chez les plus fragiles**. Motiver les élèves passe en premier lieu par **l'explicitation de la plus-value du dispositif** dans différents domaines.

Quels élèves solliciter ?

Devoirs faits est proposé à tous les élèves. Néanmoins, il convient d'être attentif à proposer la participation à **Devoirs faits** à certains profils d'élèves :

- les élèves ne disposant pas d'un cadre propice au travail ;
- les élèves dont les familles ne peuvent pas accompagner les enfants dans les devoirs ;
- les élèves fragiles qui entrent en 6^e et identifiés par les professeurs des écoles ;
- les élèves de 6^e dont les résultats aux évaluations nationales montrent des difficultés en français et/ou en mathématiques et ce, dès le mois de septembre ;
- les élèves les plus fragiles, déjà ciblés en difficulté scolaire, pour éviter le décrochage ;

- les élèves avec un niveau satisfaisant qui souhaitent bénéficier du dispositif. Ces élèves peuvent simplement avoir besoin d'être rassurés, de travailler au collège plutôt que chez eux, de travailler en groupe, d'approfondir leurs compétences et connaissances dans une discipline qu'ils apprécient déjà ou d'aider leurs camarades.

Comment favoriser l'engagement des élèves ?

- Proposer aux élèves un cadre de travail sécurisant et attractif en menant une réflexion sur :
 - des salles qui, tant que possible, rompent avec la forme scolaire vécue durant la journée (salles innovantes dédiées, salles informatiques), un cadre sécurisant (un adulte référent, sans distraction possible) ;
 - des formes de travail davantage collaboratives (réciter ou reformuler à un adulte, travailler en groupe, aider ou se faire aider par un camarade).
- Adopter un dispositif souple d'inscription et de désinscription. Il est souhaitable de laisser aux élèves la possibilité d'entrer et de sortir du dispositif en cours d'année en fonction de leurs besoins.
- Proposer des créneaux horaires variés pour toucher davantage d'élèves.
- Indiquer clairement aux élèves et à leurs familles que **Devoirs faits** permet de réduire sensiblement le temps de travail solitaire à la maison, et donc d'éviter la cristallisation de conflits familiaux autour des devoirs.
- Garantir aux élèves un temps équitable d'intervention, en évitant que certains élèves restent seuls lors d'une séance, pendant que d'autres accaparent l'intervenant.

Comment motiver les élèves ?

- Veiller à la faisabilité des devoirs donnés. Faire constater aux élèves la plus-value à s'inscrire à **Devoirs faits**, avec une fiche de suivi individuel qui enregistre les progrès. Ce suivi peut prendre aussi la forme d'un carnet de bord avec différentes rubriques. La fiche de suivi ou le carnet de bord sont des outils qui favorisent aussi le suivi par les familles. Évaluer la plus-value sur les résultats des élèves engagés dans **Devoirs faits**.
- Conduire des enquêtes de satisfaction⁸ auprès des élèves sur leurs besoins (réviser les leçons de la journée ? préparer un exposé ? refaire des exercices en vue d'un contrôle ? disposer d'une aide disciplinaire régulière...).

Focus : Les points d'attention à retenir dans l'accompagnement des élèves :

- Quel impact de la mesure dans les relations interpersonnelles de l'élève (avec ses camarades de classe, l'institution scolaire, sa famille) ?
- Comment prendre en compte le développement de son autonomie ?
- Quelles sont les méthodes de travail ?
- Y a-t-il une meilleure réussite aux évaluations données en classe, en rapport avec ce qui a été travaillé lors de **Devoirs faits** ?
- Comment évolue la concentration de l'élève en cours ? Son implication dans les cours ? Y a-t-il davantage de sérénité vis-à-vis des apprentissages ?
- Comment évolue l'estime de soi (image de l'élève mobilisé et travailleur renvoyée aux professeurs et sa famille) ? La croyance de l'élève en ses capacités ?

8. Voir le focus sur la fiche 10 relative à l'évaluation du dispositif

Valoriser la participation des élèves inscrits à Devoirs faits

- **Mettre en place un mentorat entre les élèves** permet de valoriser les compétences scolaires et sociales de certains. Le mentorat promeut le travail coopératif et permet une meilleure participation des élèves à leurs propres apprentissages. L'investissement de ces élèves mentors peut être pris en compte et évalué par l'intermédiaire du bilan de fin de cycle notamment avec le domaine 3 du socle « La formation de la personne et du citoyen ».
- Assurer le **suivi des élèves inscrits à Devoirs faits lors des conseils de classe** peut permettre de valoriser l'assiduité et l'engagement dans ce dispositif de certains. Cela peut ensuite donner lieu à une **appréciation dans les bilans périodiques**.
- Évaluer la participation des élèves à **Devoirs faits** lors des bilans de fin de cycle en faisant le lien avec le domaine 2 du socle « Méthodes et outils pour apprendre ». Les capacités à gérer et à planifier son travail personnel, à travailler en groupe, à s'entraider ou à demander de l'aide peuvent ainsi être mises en avant.

Permettre aux élèves de s'interroger sur leurs apprentissages

- Amener l'élève à s'interroger pour identifier ce qu'il sait ou ne sait pas encore et s'il use de la bonne méthode ou pas, recenser les ressources qu'il a à sa disposition, et lui apprendre à demander de l'aide pour réussir.
- Aider l'élève sans néanmoins que le professeur se substitue à l'élève pour avancer plus vite. Il faut aider l'élève à chercher et à réfléchir par lui-même, lui apprendre comment mener ses devoirs plutôt que se substituer à lui pour que ses devoirs soient finis à la fin de la séance.
- Privilégier la curiosité, à savoir le décalage entre ce que l'élève connaît et ce qu'il ne connaît pas.

Montrer aux élèves que toutes les disciplines mobilisent des logiques similaires dans l'apprentissage (apprentissage par cœur, exercices pour réinvestir le cours, recherches préalables, simples lectures avec recherche de vocabulaire...) ⁹

Pour en savoir plus, la conférence de Joëlle Proust « [Quels exercices sont-ils propices à la consolidation des apprentissages ?](#) » tenue dans le cadre du séminaire national « Réussir au collège : Devoirs faits » en 2021 s'avère très éclairante.

Impliquer les élèves dans le dispositif : le rôle du Conseil de vie collégienne (CVC)

Cette instance permet de recueillir, par le biais des représentants au CVC, les retours des élèves sur la mesure. A des fins d'amélioration du dispositif, il est possible de penser leur collaboration toute l'année :

- recueil des besoins ;
- témoignages et partages des expériences antérieures pour les élèves qui ont participé, « portes ouvertes **Devoirs faits** » ;
- rédaction d'outils de communication à destination des élèves ;
- tutorats entre élèves dans le cadre de **Devoirs faits** ;

9. Le groupe de travail « collège » de l'académie de Toulouse propose dans les « Repères pour la mise en place du dispositif Devoirs Faits - 2017-2018 », page 4, une grille de critères de réussite dans le cadre du dispositif **Devoirs faits**, grille facilement adaptable. https://disciplines.ac-toulouse.fr/sites/educ_master/files/fichiers/devoirsfaits_rs2018-2019-2.pdf

- bilans d'étape et propositions d'amélioration du dispositif et d'éléments de motivation des élèves, charte à destination des élèves écrite par le CVC... ;
- enquête de satisfaction finale et question sur la modification du rapport au savoir.

Focus : Comment évaluer le dispositif de manière qualitative et le rendre plus efficace avec le CVC ?

Le collège de Moltifao, dans l'académie de Corse, a mis le dispositif **Devoirs faits** à l'ordre du jour du conseil de vie collégienne. Différentes thématiques sont abordées : les horaires, les effectifs, le matériel, l'organisation du travail, la méthodologie, la place des devoirs... Les élèves et l'équipe pédagogique réfléchissent ainsi conjointement afin d'améliorer le dispositif.



Consulter cette vidéo sur : <https://devoirs-faits-communaute.beta.gouv.fr/video/cf726549-7dce-4404-8d0b-9feb87afe2ee/%F0%9F%A4%9D-le-cvc-au-service-de-devoirs-faits-ac-corse>

Ce que les élèves en disent

« Avant, je travaillais mais je ne comprenais pas. Devoirs faits m'aide à comprendre, maintenant je comprends mieux mes leçons et les exercices. »

« Avec Devoirs faits, je m'organise mieux. Avant, je faisais tout au dernier moment. »

« Avec Devoirs faits, on finit plus tard. Ça m'énerve même si je sais que c'est utile »

« Devoirs faits, ça ne sert à rien, quand je rentre à la maison, j'ai encore des devoirs ».

4. Articuler tous les intervenants de Devoirs faits

Définir le rôle du coordonnateur de Devoirs faits

La coordination du dispositif au sein de l'établissement est fondamentale pour assurer l'unité de l'action pédagogique. Les différentes enquêtes nationales sur le dispositif montrent que la coordination est majoritairement assurée par des professeurs, même si la part des conseillers principaux d'éducation et des personnels de direction associée à la coordination n'est pas négligeable.

Pour accompagner le coordonnateur dans ses missions, les académies et les chefs d'établissement proposent parfois une lettre de mission qui définit à la fois son périmètre d'action et les axes de son intervention.

Quelques missions essentielles du coordonnateur :

- **participer à la présentation du dispositif** auprès des instances, des parents et de l'ensemble de la communauté éducative ;
- permettre **la circulation des informations et les échanges** entre différents acteurs issus parfois d'univers différents ;
- s'assurer de la **cohérence de l'organisation** et du bon déroulement des séances ;
- **investir** la dimension pédagogique qui peut se traduire par des actions telles que la réflexion sur la constitution de groupes de remédiation ou de groupes de besoins, la mise en place de contrats de progrès, etc.

Focus : Les missions du coordonnateur « Devoirs faits » en établissement, académie de Strasbourg

Le document est l'aboutissement d'une réflexion collective par un groupe de pilotage académique. Le chef d'établissement est invité à retenir les propositions qu'il juge pertinentes en les adaptant aux contraintes et aux attentes spécifiques du collège.

https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/devoirsfaits/Documents_academiques/LM_coordo_04_2019.pdf

Focus

L'académie de Nantes propose une fiche (« document académique DEVOIRS FAITS destiné aux principaux de collège », octobre 2017) qui peut servir de base aux missions du coordonnateur en précisant que ces missions ne sont pas limitatives, prescriptives ni hiérarchisées.

Fiche Coordonnateur **Devoirs faits** : quelles missions ?

« Le coordonnateur a pour fonction d'organiser et de coordonner les actions des différentes parties prenantes »

Quelle mission vis-à-vis des élèves d'une même classe ?

Installer un lien avec le professeur principal et échanger sur :

- la quantité de travail donné lors de chaque séance de **Devoirs faits** ;
- la répartition des disciplines ;
- la nature des travaux (oral, écrit, mémorisation, automatismes à construire, raisonnement à conduire...) Expliciter la nature des devoirs donnés conditionne la manière dont ils seront accompagnés en séance de **Devoirs faits**.

Quelle mission vis-à-vis de l'ensemble des professeurs ?

- Faire connaître et valoriser les réussites de l'établissement dans le programme **Devoirs faits**.
- Communiquer sur les progrès des élèves au niveau de leur investissement et sur leur capacité à coopérer avec leurs pairs.

Quelle mission vis-à-vis des intervenants extérieurs/internes ?

- Accueillir les différents intervenants, leur présenter les principes et expliciter la posture attendue.
- Veiller à une bonne organisation des séances **Devoirs faits** (planification des salles, des horaires, informations des élèves sur les salles, absence d'un intervenant, etc.)
- Faire connaître aux intervenants les différentes modalités d'accompagnement retenues dans l'établissement.

Quelle mission dans l'établissement ?

- Aider le chef d'établissement à garantir l'équité entre les différentes classes ; il n'y a pas de classes avec beaucoup de devoirs et d'autres sans rien à faire.
- Assurer les liens entre les intervenants, les professeurs et les familles.
- Faciliter la communication autour des besoins des élèves entre les professeurs, les intervenants, en amont et en aval des séances.
- Mettre en cohérence le programme **Devoirs faits** avec le projet éducatif de l'internat (s'il y en a un).

Assurer le suivi des élèves en lien avec les apprentissages

- En concertation avec les équipes pédagogiques et éducatives, le coordonnateur de **Devoirs Faits** met en place, dans la mesure du possible, des modalités de liaisons simples et efficaces entre les professeurs et les intervenants de **Devoirs faits** (essentiellement via l'ENT, mais des liaisons sont possibles aussi par des moyens plus traditionnels comme un cahier de suivi par classe).
- L'intervenant informe le professeur principal du travail réalisé et des progrès accomplis en vue du conseil de classe grâce à un outil de suivi. Ces informations sont fournies à l'issue de plusieurs séances.

Favoriser la culture commune des acteurs

Un questionnaire général sur la conception des devoirs de chaque professeur peut être distribué en début d'année, de manière anonyme, pour permettre à chacun de réfléchir sur ce sujet et pour impliquer l'ensemble de la communauté. Le coordonnateur peut procéder à un retour synthétique sur les pratiques en usage.

Focus : Questionnaire d'auto-positionnement individuel des professeurs concernant les devoirs, académie de Paris

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL D'AUTO-POSITIONNEMENT DES PROFESSEURS

- 1. Je donne des devoirs :**
en début en fin en cours de séance
- 2. Je considère qu'un élève a fait ses devoirs lorsque :**
le travail est accompli il y a une trace écrite l'élève a essayé
- 3. Le travail que je donne peut être fait par l'élève seul :**
systématiquement parfois jamais
- 4. Je demande plutôt du travail :**
écrit oral
- 5. Je donne plutôt des exercices :**
d'application d'entraînement de découverte
d'approfondissement de création/production
- 6. Je différencie le travail demandé selon les compétences de l'élève:**
oui non
- 7. Le travail à la maison est ensuite traité en classe :**
systématiquement parfois jamais
- 8. Le travail à la maison est évalué**
systématiquement parfois jamais
- 9. J'indique à l'élève le temps qu'il doit consacrer aux devoirs que je lui demande :**
en début d'année systématiquement
parfois jamais
- 10. J'informe les familles de ce que j'attends concernant les devoirs :**
oralement par écrit pas du tout

Dans le cadre du conseil d'enseignement ou du conseil pédagogique, il est possible d'harmoniser les pratiques sur les devoirs à l'échelle d'une discipline puis de l'établissement. La passation des consignes sur les devoirs à réaliser peut être ritualisée, avec un temps dédié de quelques minutes soit en début d'heure soit en fin, avec explication des attentes. Il est aussi envisageable de commencer les devoirs en classe.¹⁰ Ces actions doivent être affichées comme durables, pérennes, tout en prévoyant à partir de bilans intermédiaires, des régulations ou des adaptations.

Une réflexion au sein des équipes disciplinaires

Le coordonnateur de chaque discipline communique les attentes disciplinaires à tous les intervenants de **Devoirs Faits**.

- Dans le cadre du conseil pédagogique, il peut être décidé de faire travailler aux élèves la maîtrise des savoirs fondamentaux : lecture, compréhension des consignes, maîtrise de la langue...
- La nécessité de créer une culture commune peut passer par la demande de FIL (formation d'initiative locale).
- Les IA-IPR doivent être davantage mobilisés, soit en valorisant l'implication du professeur dans **Devoirs faits** lors des rendez-vous de carrière, soit en organisant des réunions d'équipe sur cette entrée. Dans ce cadre, ils peuvent diffuser des pratiques originales observées dans d'autres établissements et aider au pilotage du chef d'établissement.

Dans le cadre du cycle 3, des séances communes peuvent être mises en place entre professeurs du secondaire et professeurs des écoles du primaire.

Inciter les échanges entre intervenants Devoirs Faits et les autres professeurs

- L'objectif est de créer un lien avec les différents acteurs participant à ce dispositif et le reste des professeurs du collège, pour répondre au plus près aux demandes des élèves et éviter les difficultés constatées lors de ces séances (devoirs trop vite finis, « pas de devoirs à faire », devoirs mal compris, etc.).
- L'instauration de groupes de travail - associant les intervenants de **Devoirs Faits** et le reste des professeurs - doit être privilégiée car ils permettent d'échanger sur les réussites, les échecs, les expérimentations, les remédiations.

Créer une communauté autour de Devoirs faits

Devoirs faits, parce qu'il est un vecteur de changement des pratiques pédagogiques, est devenu un objet d'échanges et de réflexion entre les différents acteurs. Une communauté de partage d'idées s'installe progressivement, notamment avec la création de « **Devoirs faits la communauté** ».

[Devoirs faits la communauté](#) est un site construit en collaboration avec des enseignants de collège, des conseillers principaux d'éducation, des assistants d'éducation et des chefs d'établissement. Il a pour objectif de faciliter le partage de ressources et de pratiques mises en œuvre dans le cadre du dispositif **Devoirs faits** au collège.

10. Il est possible de s'inspirer de l'expérimentation mise en place dans les collèges de Saint-Priest, dans l'académie de Nancy-Metz : <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/documents/publications/dossier-travail-personnel/7-dernieres-minutes>

Des initiatives inspirantes de différentes académies sont présentées sous forme de courtes vidéos et classées par catégories : gestion de groupe, gestion de matériel, co-intervention, communication, **Devoirs faits à distance**, coordonnateur du programme ainsi que de nombreuses ressources.

Toutes les contributions servent à mutualiser les expériences et enrichissent la communauté.

Reconnaître un rôle particulier à l'intervenant Devoirs faits

- Dans la mesure du possible, le principal de collège puise, dans le vivier des professeurs de son établissement, les intervenants de la mesure **Devoirs faits**.
- Il est important également de mobiliser d'autres ressources humaines présentes au sein de la communauté éducative (CPE, AED, parents d'élèves) ou en dehors telles les intervenants issus des associations, les volontaires du service civique, les retraités, les étudiants...
- La montée en compétences de chacun des acteurs est d'autant plus pertinente qu'elle sera mutualisée à l'échelle de l'établissement, du bassin voire de l'académie notamment grâce aux formations.

Accompagner les assistants pédagogiques, les assistants d'éducation et les volontaires en service civique : du compagnonnage à la professionnalisation ?

Concevoir un 1^{er} échelon de formation de certains intervenants (AED, service civique, membres d'associations ...) à l'échelle de l'établissement permet de les accompagner pour assurer au mieux leurs missions. Un co-enseignement pendant quelques séances sur un même groupe d'élèves est souhaitable, pour réguler et échanger sur des situations concrètes.

Il est possible de prolonger cet accompagnement par l'inscription à des stages de bassin ou académiques, ainsi que par [le parcours en autoformation « Devoirs faits » disponible sur la plateforme M@gistère](#).

La participation des étudiants doit être encouragée. Le dispositif **Devoirs faits** constitue une des modalités les plus pertinentes pour une première expérience, en particulier lors des deux premières années, et avant de prendre une classe en responsabilité avec l'appui du professeur-tuteur.

Focus

Le site Apprenance de Grenoble (<https://apprenance-grenoble.fr>) permet de réunir un ensemble de ressources tant à destination des professeurs que des formateurs. Ces plateformes permettent d'engager chacun des acteurs dans la construction d'une culture commune.

Ce que les intervenants en disent

Un CPE : « *Devoirs faits instaure une meilleure relation entre les élèves et les professeurs. Il y a moins de devoirs non faits. Cela participe à l'amélioration du climat scolaire.* »

Un chef d'établissement : « *La gestion de ce dispositif prend beaucoup de temps, et comme aucun coordonnateur n'a été trouvé, c'est le Principal adjoint qui fait tout.* »

Un chef d'établissement : « *La formation délivrée auprès du coordonnateur n'est pas une véritable formation mais plutôt un échange de pratiques où chacun prend ce qui peut l'intéresser.* »

Un chef d'établissement : « *J'apprécie le déclenchement d'une dynamique de réflexion et de travail autour de la place des devoirs grâce à un coordonnateur dynamique et très impliqué !* »

5. Adapter des organisations aux besoins de tous les élèves

Il est possible de proposer des modalités de regroupement et d'organisation innovantes et pertinentes en fonction des choix et des besoins des élèves.

Des modalités de regroupement d'élèves et d'organisation possibles

- **En fonction de la classe** : ce type de regroupement d'élèves permet à la fois de favoriser l'entraide entre les élèves issus de la même classe et de faciliter le suivi avec l'équipe pédagogique et le professeur principal.
- **En fonction des besoins des élèves** : cette organisation permet de travailler avec des groupes de compétences dans une même discipline.
- **En fonction du degré d'autonomie des élèves** : cette organisation permet de réguler et d'ajuster l'effectif de chaque groupe en fonction du degré d'autonomie de chacun. Ainsi, l'intervenant **Devoirs faits** accompagne chaque élève selon ses besoins et aide à construire progressivement son autonomie.
- **En fonction des types de devoirs** : des espaces différents sont proposés aux élèves en fonction des devoirs qu'ils ont à faire (mémorisation d'une leçon / révision – exercices d'application – recherches documentaires). Cette organisation permet aux élèves de réaliser leurs devoirs dans un environnement adapté : au calme pour apprendre une leçon, seuls ou aidés pour les exercices et les recherches.
- **En fonction des disciplines** : les lieux sont organisés par pôles disciplinaires. Cela permet d'accompagner les élèves de façon ciblée et de favoriser l'apprentissage de tous les élèves inscrits à **Devoirs faits**.
- **En fonction de l'organisation du travail** : un espace est dévolu au travail coopératif, aux travaux proposés par groupes (par exemple des binômes souhaitant s'interroger mutuellement pour l'apprentissage des leçons), un autre au travail individuel.

Il peut être utile que chaque groupe **Devoirs faits** soit composé d'élèves aux besoins différents. En effet, cela permet de s'occuper davantage des élèves qui ont besoin d'un suivi renforcé et de permettre aux plus avancés d'aider ceux qui le sont moins.

Ce qu'en disent les élèves

« On voit les professeurs d'une autre manière, ils ont plus de temps à nous consacrer. C'est un gain de temps. Mes notes restent stables alors que ça devient plus compliqué. »

Focus : Un exemple d'organisation, collège Flora Tristan de Carrières-sous-Poissy (Académie de Versailles)

Au collège Flora Tristan de Carrières-sous-Poissy, les séances de **Devoirs faits** sont organisées par pôles disciplinaires et selon le degré d'autonomie de chaque élève.

Quatre lieux sont ainsi proposés aux élèves inscrits à **Devoirs faits** : le pôle des Humanités, le pôle des Sciences, le pôle Autonomie et le coin Zen dont le rôle est de prendre en charge les élèves nécessitant un accompagnement privilégié.

Les élèves sont autorisés une seule fois à se déplacer d'un pôle à l'autre (30 minutes par matière) selon leurs besoins.

Huit intervenants – professeurs, CPE et assistants pédagogiques – sont mobilisés selon leurs domaines de compétence sur un créneau élargi à 1h30.

Les objectifs de ce type d'organisation sont multiples :

1. Motiver les élèves non-inscrits à s'engager dans le dispositif en véhiculant une image conviviale de **Devoirs Faits**.
2. Faciliter l'engagement dans le travail pour les élèves inscrits en leur laissant un temps de décompression pendant lequel ils peuvent goûter avec leurs camarades et se relaxer pendant quelques minutes.
3. Travailler l'autonomie des élèves en leur offrant la possibilité de planifier le travail demandé en remplissant une fiche de préparation.
4. Donner aux élèves la possibilité de bénéficier d'un accompagnement disciplinaire dans les deux pôles proposés : humanités et sciences.
5. Accompagner certains élèves, en groupe plus restreint, afin qu'ils acquièrent des méthodes de travail efficaces.

6. Mobiliser le numérique pour favoriser les apprentissages

Les outils numériques permettent de repenser la forme scolaire et de construire un nouvel environnement d'apprentissage adapté aux besoins de chacun.

En complément d'éducol au niveau national, les sites des différentes Délégations académiques au numérique éducatif (DANE) constituent des ressources d'information et d'accompagnement de **Devoirs faits** autour de dispositifs et d'initiatives sur le territoire académique.

Différentes ressources numériques à disposition pour enseigner et apprendre

Les ressources numériques éducatives nationales

Les personnels de l'Éducation nationale et leurs élèves peuvent utiliser de nombreuses ressources numériques mises gratuitement à leur disposition :

- les ressources et les outils associés de l'offre [Lumni enseignement](#) : des milliers de ressources des grands établissements publics culturels et scientifiques partenaires Éduthèque, auxquelles s'ajoutent les ressources de l'audiovisuel public. L'ouverture du compte enseignant est possible à partir de mi-septembre 2022 <https://enseignants.lumni.fr> ;

- les ressources de la plateforme Etincel à partir de grands chantiers industriels, d'études de cas fondées sur la technologie et son impact au quotidien <https://www.reseau-canope.fr/etincel/accueil>.

Les ressources pédagogiques numériques ne se limitent pas à un contenu, elles associent ainsi contenus et services, connaissances et outils, savoirs et pratiques. Elles permettent des usages sur différents supports (ordinateurs, tablettes ...) en classe, dans des tiers lieux, chez soi et en mobilité.

Elles représentent ainsi un réel atout dans le cadre de Devoirs faits.

Interactives, elles permettent ainsi de :

- différencier les pratiques en fonction des besoins de tous les élèves dont ceux à besoin particulier pour contribuer à une meilleure inclusion ;
- diversifier les approches pédagogiques pour faciliter les apprentissages, les entraînements et les révisions ;
- favoriser l'autonomie et la confiance des élèves en permettant la production, la correction et la publication de leurs travaux.

Dans le cadre de Devoirs faits, la BRNE « Équipe réussite » offre par exemple plusieurs possibilités d'utilisation pédagogique, cohérentes avec la continuité entre le temps de classe, le temps des devoirs et l'exploitation en retour sur le temps de classe.

Cette BRNE construite autour des enjeux français langue seconde, français langue de scolarisation pour les élèves allophones permet aussi d'aider tous les élèves ayant besoin de renforcer leur pratique et leur maîtrise du français au service de l'ensemble des enseignements. Suivant la même logique pédagogique et technique, la BRNE en Italien et celle relative aux Langues et Cultures de l'Antiquité offrent également des contenus et services associés à partir de la même plateforme numérique permettant d'adresser des activités aux élèves et suivre leurs parcours *a posteriori* (tableaux de bord des essais et résultats). Ces plateformes seront disponibles jusqu'en 2024. <https://eduscol.education.fr/228/brne>

Illustration de contenus et services numériques mis à disposition :



(Source : site compagnon de la BRNE Équipe réussite)

Ces ressources numériques sont disponibles via les ENT ou par inscription des enseignants avec leur adresse académique.

Les autres ressources numériques

L'équipe pédagogique de l'établissement peut aussi souscrire à des logiciels spécifiques pour aider les élèves à progresser dans des disciplines bien précises : français, mathématiques, langues vivantes ...

Une sélection de ressources numériques, gratuites ou payantes, dont les équipes de conception sont soutenues et accompagnées par le ministère via le dispositif **Edu-Up**¹¹ peut être consultée sur l'espace dédié : <https://eduscol.education.fr/1603/le-dispositif-edu>

Edu-Up soutient des projets proposant des contenus et services associés :

- favorisant le travail collaboratif élèves et/ou enseignants ;
- accompagnant les priorités ministérielles, notamment les projets favorisant l'école inclusive ; basés sur une intelligence assistée (artificielle) ;
- favorisant la simulation, l'immersion et la virtualisation des objets d'apprentissage.

Jules, le compagnon numérique aux côtés des collégiens

À la demande du ministère chargé de l'Éducation nationale, CNED-Académie numérique a créé *Jules*, un agent conversationnel pour aider les collégiens à faire leurs devoirs.

Il est aux côtés des élèves pour les aider à réaliser leurs devoirs en établissement comme à la maison, dans les disciplines suivantes : français, mathématiques, histoire-géographie, sciences de la vie et de la Terre et physique-chimie. Les contenus correspondent aux programmes, sont rédigés par des enseignants de l'éducation nationale et sont adaptés au niveau de classe de l'utilisateur tout en lui permettant de réviser des notions passées.

Premier prescripteur du dispositif *Jules* auprès des élèves, le professeur peut identifier et leur indiquer les points sur lesquels s'appuyer pour réaliser leurs devoirs. Il peut aussi conseiller à ceux qui rencontrent des difficultés de se référer à certaines connaissances et fiches méthodologiques proposées pour renforcer leurs acquis.

Jules, outil ludique et intuitif, apporte aux élèves des réponses concises aux questions simples portant sur des savoirs et des compétences du collège, afin de lever les difficultés de compréhension. Il leur propose des contenus personnalisés permettant de circuler dans les notions fondamentales par un maillage des connaissances connexes. Dans le cadre d'une pédagogie positive, *Jules* encourage et félicite régulièrement l'élève.

11. La direction du numérique pour l'éducation a conçu un dispositif de soutien à la production de ressources numériques pour l'École (RNE). Les RNE se définissent comme les contenus et les services associés ou des outils-services numériques conçus pour des activités d'enseignement et d'apprentissage, en lien direct avec l'acquisition des connaissances et des compétences par les élèves définies dans les textes de référence de l'éducation nationale.

Jules offre également un lot de **fonctionnalités** pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés de lecture et d'écriture :

- **reconnaissance vocale** pour poser ses questions ;
- **réponses orales** de *Jules* ;
- agrandissement de la police, etc.

Ce dispositif innovant **favorise l'autonomie de l'élève et le développement de compétences de recherche : savoir poser les bonnes questions pour obtenir des réponses pertinentes, savoir reformuler, identifier précisément les obstacles à la compréhension.**

Comment se connecter à Jules ?

L'accès à *Jules* est libre et ne nécessite ni création de compte, ni authentification. Il est en cours de déploiement sur les ENT et les sites des collèges sous forme de chatbox ou de web app ou accessible via le site <https://jules.cned.fr>



Ce qu'en disent les élèves utilisateurs

« C'est très facile à utiliser et je le conseille »

« J'ai plus confiance dans cet outil que dans le web en tapant des questions au hasard sur un moteur de recherche ; au moins, on est sûr de ne pas tomber sur n'importe quoi »

« C'est trop bien en fait, c'est le Siri des devoirs ! »



Troisième partie : **Devoirs faits à distance**

Les contraintes sanitaires vécues en 2020 et 2021 ont mis en évidence de nouvelles possibilités apportées par le numérique. Grâce à cette montée en puissance des outils numériques, le dispositif **Devoirs faits** a évolué et propose désormais aux élèves un accompagnement des devoirs à distance.

Cette nouvelle offre s'inscrit à la fois dans une démarche de diversification pour s'adapter aux besoins de tous les élèves et aux contextes des établissements et dans une démarche d'innovation pour dynamiser et impulser un nouvel élan au dispositif. Ainsi, **Devoirs faits à distance se présente comme une offre flexible, évolutive et complémentaire des « Devoirs faits » dans l'établissement.**

Cette nouvelle mesure permet d'enrichir l'offre d'accompagnement scolaire en s'adressant à un public élargi (élèves peu coutumiers de **Devoirs faits** en présence, élèves à besoins particuliers, élèves ayant des contraintes de transports, ...) et de maintenir un taux de fréquentation de la sixième à la troisième. Elle participe au déploiement accru de **Devoirs faits** en dépassant certaines contraintes rencontrées par les établissements qui peuvent être de nature variée : difficultés de ramassage scolaire, limitation du brassage des élèves, contraintes des emplois du temps des élèves et des professeurs, disponibilité des locaux...

Enfin, **Devoirs faits à distance**, en prolongeant le temps d'accompagnement scolaire, permet de limiter les ruptures entre les temps de travail dans et hors la classe. Il est aussi l'occasion d'explorer de nouvelles modalités d'apprentissage et de réinterroger des questions pédagogiques déjà présentes dans le dispositif **Devoirs faits** en présence.

1. Renforcer la cohérence avec le dispositif déjà mis en place dans l'établissement

Complémentaire de l'offre structurée initiale, **Devoirs faits à distance** a pour objectif de renforcer le dispositif déjà mis en place dans les établissements scolaires.

De nombreuses modalités d'accompagnement à distance peuvent venir compléter la cohérence du dispositif déjà existant :

- **Devoirs faits** en ligne avec utilisation d'une classe virtuelle et/ou recours au tchat ;
- bureau d'Aide Rapide (B.A.R) à distance ;
- permanence téléphonique assurée par des professeurs ;
- accompagnement et/ou soutien personnalisé disciplinaire en ligne.

Les approches collaboratives entre équipes peuvent faciliter la mise en place de **Devoirs faits à distance** telles que l'harmonisation de certaines pratiques mises en place lors des séances de **Devoirs faits** en présence, l'utilisation du même outil de liaison entre le prescripteur et l'intervenant que ce soit pour les séances à distance ou en présence, l'utilisation d'un outil de suivi et d'assiduité des élèves pour établir le lien avec **Devoirs faits** en présence si besoin... Enfin, à l'instar de **Devoirs faits** en présence, toutes les catégories d'intervenants peuvent encadrer une séance de **Devoirs faits à distance** et cette activité est rémunérée au même titre que l'activité en présence des élèves.

Focus : Différentes organisations possibles de Devoirs faits à distance

Mise en place de Devoirs faits à distance sous forme de tchat en ligne, académie de Nantes

Le collège Georges Clemenceau de CHOLET expérimente depuis la rentrée 2021 une modalité de **Devoirs faits à distance** sous forme de tchat en ligne. Cette offre pédagogique et éducative se veut complémentaire et s'articule au dispositif **Devoirs faits** en présentiel mis en place depuis la rentrée 2017.

Fort du constat que les élèves de 3^e s'inscrivent peu au dispositif pour des raisons multiples, l'ouverture d'un tchat en ligne (échanges instantanés dans un temps imparti) entre les enseignants et les élèves de 3^e permet de répondre plus efficacement à leurs besoins ponctuels. Cette modalité, proposée grâce aux outils numériques, est mise en place lors de créneaux horaires spécifiques, trois fois par semaine, avec une amplitude de 17h15 à 18h45-19h00.

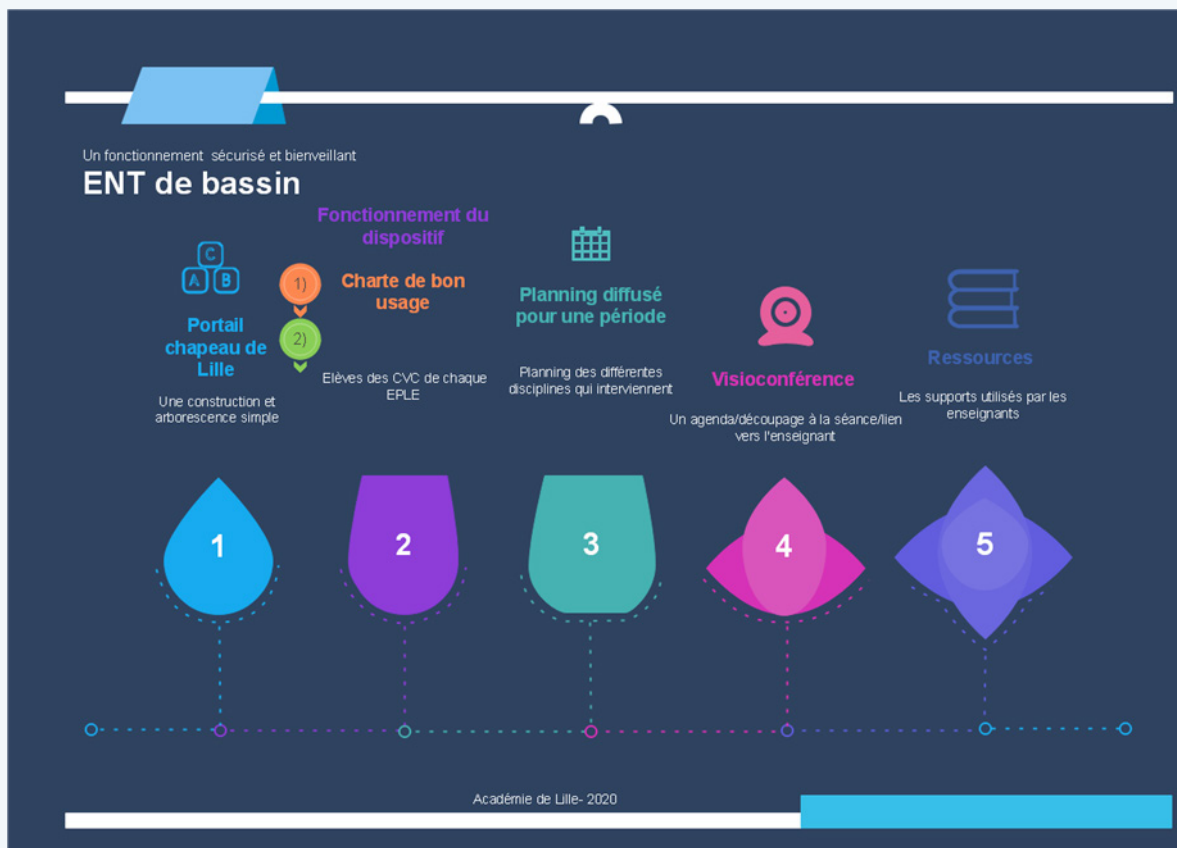
Plus souple et plus simple pour les élèves, « Je me connecte, je pose ma question et je me déconnecte », cette modalité de fonctionnement est une véritable accroche pédagogique qui permet aussi de (re)donner du sens au dispositif **Devoirs faits** en présentiel.

Des premiers retours positifs :

- **E-Devoirs faits** enregistre plus de connexions que d'élèves à **Devoirs faits** en présentiel : 27 élèves de 3^e connectés et seulement 4 en présentiel.
- L'historique permet aux élèves curieux et non connectés à la séance de se connecter ultérieurement et de consulter les questions et les réponses *a posteriori*.
- **E-devoirs faits** constitue une accroche pédagogique pour convaincre un élève de se rendre par la suite aux séances **Devoirs faits** en présentiel.

Proposition d'organisation à l'échelle d'un réseau d'établissements (académie de Lille)

Le dynamisme d'un territoire peut reposer sur des alliances pédagogiques de proximité et des partenariats entre EPLE pour investir de nouvelles modalités de conception et de mise en œuvre de la formation des personnels en décloisonnant les cultures et les pratiques professionnelles. Ainsi, cinq établissements scolaires ont choisi de mutualiser leurs ressources humaines, pédagogiques, éducatives et financières afin de mettre en place **Devoirs faits** à distance en réseau appelé « Coup de pouce ». Ce dispositif est proposé 2 heures par soirée du lundi au vendredi et 3 heures le mercredi à tous les élèves qui souhaitent être accompagnés dans leurs devoirs.



En résumé :

- Des EPLE organisés en réseau avec des ressources mutualisées.
- Un emploi du temps commun avec des séances de **Devoirs faits à distance** communiqué aux familles et aux professeurs des différents établissements, dans lequel on distingue les disciplines ainsi qu'une aide méthodologique et une aide à l'apprentissage des leçons.
- Une connexion sécurisée pour une visioconférence avec un enseignant qui reçoit les élèves par groupe ou individuellement.
- Un cadre de confiance mis en place, connu des élèves, des parents et des enseignants.
- Des semaines à thèmes disciplinaires ou par compétences (selon les besoins identifiés des élèves) définies dans les emplois du temps afin d'accompagner les élèves rencontrant des difficultés.

2. Proposer une offre adaptée aux besoins des élèves

Devoirs faits à distance propose une offre adaptée aux besoins identifiés des élèves. Si son objectif principal est d'accompagner les élèves à réaliser leurs devoirs, ce dispositif peut également contribuer à cibler certaines priorités selon les contextes.

Quelques propositions de séances ciblées :

- séances centrées sur le cycle 3 et l'accompagnement à la classe de sixième ;
- séances consacrées à la fluence ;
- remédiation disciplinaire en fonction des besoins identifiés ;
- préparation au Diplôme national du brevet pour les élèves de troisième ;
- travail de l'oral ;
- développement des compétences numériques (PIX).

Comment identifier les besoins des élèves ? :

- temps de concertation lors de conseils pédagogiques, conseil d'enseignement, conseils école-collège) ;
- analyse des résultats des évaluations nationales de sixième ;
- analyse des résultats des épreuves communes et/ou des brevets blancs ;
- prise en compte des éléments indiqués dans les PPRE passerelles ;
- identification d'un besoin après un bilan périodique.

Devoirs faits à distance est un dispositif flexible, évolutif et capable de s'adapter aux contextes des établissements. Ainsi, les modalités temporelles et de mises en œuvre sont à proposer et à moduler en fonction des contraintes et des besoins identifiés :

- durée de la séance ;
- plage horaire ;
- alternance entre présence et distance ;
- mode d'inscription (libre, imposé, dispositif ouvert sans inscription).

3. Identifier les bons gestes de l'accompagnement à distance

Accompagner les élèves à faire leurs devoirs à distance nécessite d'adopter de nouvelles modalités pédagogiques et d'y associer de nouveaux gestes professionnels.


En premier lieu, les intervenants à distance doivent avoir accès aux documents numériques nécessaires à l'accompagnement des élèves et à la réalisation de leurs devoirs.

Il convient également pour les équipes de réfléchir à la manière d'organiser les séances en fonction de la typologie des devoirs donnés aux élèves (devoirs de pratique, devoirs de poursuite, devoirs de préparation et devoirs de réflexion et de créativité).

Quelques idées d'organisations de séances :

- déroulement linéaire avec un scénario chronologiquement organisé en étapes ;
- dispositif « en étoiles » où les élèves travaillent individuellement ou en petits groupes sur différentes matières sans organisation *a priori* ;
- séance avec objectifs planifiés.


Un exemple de déroulé de séance de Devoirs faits à distance



ACADÉMIE DE NICE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Incontournables

- Collège Jean Rostand, Nice
- Collège Guy de Maupassant, Garéoult



	1 DÉBUT DE SÉANCE	2 DEROULEMENT	3 FIN DE SÉANCE	
1	<p>Accueil individualisé des élèves.</p> <p>Estimation par l'élève du temps nécessaire pour réaliser son travail pour augmenter son efficacité à gérer son temps de travail.</p> <p>L'élève verbalise son approche et sa méthode pour réaliser ses devoirs.</p>			<p>Lancement du dispositif Fiche d'information et d'inscription spécifique à destination des familles.</p> <hr/> <p>Volontariat Un enseignant référent par niveau de la sixième à la troisième.</p> <hr/> <p>Choix de la plateforme Possibilités de partages de documents et création de sous-groupes.</p> <hr/> <p>Utilisation de la vidéo Utilisation ponctuelle lorsque l'élève présente son travail.</p> <hr/> <p>Développement Personnel et gestes professionnels Savoir parler, savoir écouter. Construire une relation de confiance avec l'enseignant et entre pairs.</p>
2	<p>Un tableau de suivi en partage d'écran pour que l'élève visualise les objectifs et l'avancement de son travail.</p> <p>Le professeur guide sur la chronologie et la priorité des devoirs à effectuer.</p> <p>Le professeur conforte, suggère et affine la méthode de travail énoncée par l'élève.</p> <p>Alternance de temps de travail silencieux et d'interactions professeur-élève et entre pairs. (possibilité de travail collaboratif en salon privé).</p> <p>Espace d'entraînement accompagné pour se préparer à une évaluation ou un examen.</p>			
3	<p>Bilan du travail effectué et des méthodes mises en pratique.</p> <p>L'élève constate s'il a atteint totalement ou partiellement les objectifs qu'il s'était fixés en début de séance.</p> <p>L'élève verbalise le travail qu'il lui reste à faire et comment s'organiser pour l'accomplir efficacement.</p>			
	<p>e-Devoirs Faits vise à développer l'autonomie et la confiance de l'élève dans la réalisation de son travail personnel.</p>			

Devoirs faits à distance nécessite également d'adapter les pratiques pédagogiques. En effet, les séances reposent davantage sur l'utilisation de la voix et demandent un travail de verbalisation plus important pour comprendre ce que l'élève a à réaliser et éventuellement les difficultés qu'il rencontre sur les devoirs à effectuer. De plus, l'accompagnement à distance suppose de placer l'élève dans une posture réflexive dans laquelle il est capable à la fois d'énoncer le travail qu'il a à faire et de quelle manière il compte le réaliser. Cela engage donc un travail métacognitif qui permettra ensuite à l'intervenant de comprendre comment l'élève a procédé pour ensuite mieux l'accompagner.

Enfin, **Devoirs faits à distance** permet de développer les interactions entre les élèves eux-mêmes et entre les élèves et les intervenants.

Les possibilités d'interaction en classe virtuelle sont multiples :

- création d'un sondage pour vérifier une consigne ou interagir ;
- utilisation du tchat pour résoudre un problème, afficher une aide ciblée... ;
- utilisation des salles de la classe virtuelle pour développer la coopération et l'entraide entre les élèves (mentorat, travail de groupe...);
- mise en activité temporaire dans des salles annexes où l'intervenant peut venir travailler avec des binômes ou des groupes.

4. Utiliser les outils numériques

Pour mettre en œuvre **Devoirs faits à distance**, il est indispensable de veiller à la conformité des outils utilisés vis-à-vis du règlement général sur la protection des données (RGPD). Le choix des outils peut d'ailleurs faire l'objet d'une validation par la commission numérique de l'EPL.

De nombreuses plateformes numériques offrent la possibilité d'animer des séances à distance. Certaines peuvent être hébergées sur l'environnement numérique de travail (ENT) de l'établissement pour faciliter l'accès à la fois aux documents et aux ressources nécessaires pour les devoirs et à la connexion vers la classe virtuelle.

Focus : Quelques exemples de plateformes numériques utilisées par les académies

- Classe virtuelle - Apps Education BigBlueButton
- « Ma classe à la maison », classe virtuelle du CNED, possibilité d'accessibilité via les ENT des collèges
- Rendez-vous Renater

L'élaboration d'une charte de bon usage qui précise les modalités de connexion et formule quelques recommandations et conseils à destination des élèves et des familles, facilite la mise en route du dispositif. Il est important que les élèves soient informés à la fois de l'utilisation technique du dispositif et également des règles de savoir-vivre lors d'une séance à distance. Cette charte peut d'ailleurs être écrite par les élèves du conseil de la vie collégienne (CVC).

Enfin, afin de n'exclure aucun élève qui souhaiterait participer à **Devoirs faits à distance**, des partenariats avec les collectivités locales peuvent être envisagés pour équiper numériquement certaines familles.

Focus : Un exemple de charte de Devoirs faits à distance écrite par les élèves de cinq CVC, académie de Lille



Charte de bon usage du dispositif « Coup de pouce pour faire mes devoirs à la maison »

Préparation

Pour une bonne compréhension, je m'installe dans un endroit calme à la maison ou au collège. Je n'oublie pas de dire à mon entourage de ne pas me déranger.

01

Matériel

Je me connecte avec un portable ou un ordinateur muni d'une webcam. Le matériel doit être chargé.

02

Anticipation

Je prépare à l'avance mes documents et mes questions pour qu'elles soient pertinentes: les scanner ou les photographier.

03

Identification

Pour commencer la séance, je salue et je me présente: nom, prénom, classe, nom de l'établissement.

04

Protection

Il ne faut pas divulguer d'informations personnelles sauf si cela peut aider à la compréhension du problème de l'exercice.

05

Communication

J'expose mon problème de façon claire et précise. Remarque: s'il est possible de demander un RDV, envoyer le document/ le DM.

06

Respect

Il est obligatoire de respecter et d'utiliser les marques de politesse tout au long de l'appel pour son bon déroulement (vouvoiement, propos respectueux, respect de la laïcité, pas de discrimination, racisme, sexisme...)

07

Aspect

Je porte une tenue correcte et présentable: je suis habillé.e. comme pour venir au collège.

08

Collaboration

Si c'est une visioconférence (visio à plusieurs), je n'oublie pas de couper le micro et je clique sur l'icône pour demander la parole.

09

Honnêteté

A la fin, je n'hésite pas à dire si je n'ai toujours pas compris.

10

Reconnaissance

Je quitte l'appel en remerciant l'enseignant, et si je veux, je lui enverrai un message pour lui communiquer mes résultats (ex: si c'est un DM).

11

5. Renforcer le lien entre l'École et les familles

Devoirs faits à distance est une occasion supplémentaire de rapprocher les familles de l'école. En effet, pour l'élève, il s'agit de participer à **Devoirs faits** mais à la maison.

Les familles doivent être informées de cette nouvelle modalité de **Devoirs faits** :

- sous forme de flyer, de vidéo... ;
- avec un café des parents permettant un temps d'échanges et de partage sur la question du travail personnel de l'élève ;
- avec une invitation à participer à une ou plusieurs séances de **Devoirs faits à distance**.

Focus : Des exemples de communication

Un flyer Devoirs faits à distance, académie de Nice



Une vidéo réalisée par les élèves, académie de Poitiers (Consulter cette vidéo sur <https://www.youtube.com/watch?v=3vyPrp7hVwE>)



Devoirs faits à distance, en prolongeant le temps de classe à la maison, renforce ainsi le lien tissé entre l'Ecole, les élèves et les familles. Le suivi est aussi facilité par l'usage du numérique :

- temps consacré aux échanges avec les familles à l'issue des séances ;
- temps consacré aux échanges avec les élèves à l'issue des séances (conseils pour progresser, valorisation de l'implication de l'élève...) ;
- utilisation d'un logiciel de suivi.

Pour aller plus loin

Différents accompagnements et partenariats sont possibles pour mettre en place **Devoirs faits à distance** : Cellule Académique Recherche et Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE), Délégation Académique au Numérique Éducatif (DANE), groupe de recherche...



Bibliographie

Ouvrages ou articles

- Séverine KAKPO et Julien NETTER, *L'aide aux devoirs. Dispositif de lutte contre l'échec scolaire ou caisse de résonance des difficultés non résolues au sein de la classe ?*, Revue française de pédagogie 1/2013 (n° 182), p. 55-70. <http://www.cairn.info/revuefrancaise-de-pedagogie-2013-1-page-55.htm>
- Patrick RAYOU (dir.), *Faire ses devoirs. Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 176 p.
- Jean-Michel ZAKHARTCHOUK, *Faire ses devoirs : quel accompagnement ?*, CANOPÉ, Collection AGIR, 2018.

Sitographie

- Séminaire national organisé par la DGESCO « Réussir au collège : Devoirs faits » en 2021
 - conférence de Joëlle Proust « [Quels exercices sont-ils propices à la consolidation des apprentissages ?](#) »
 - table ronde « [Le sens des devoirs : enjeu pour l'ensemble du système scolaire. Devoirs faits : quels impacts sur les pratiques pédagogiques et sur les élèves ?](#) »
- Séminaire national organisé par la DGESCO, « Réussir au collège : Devoirs Faits », 4 et 5 juin 2019 : <https://eduscol.education.fr/cid142968/pnf-reussir-college-devoirs-faits.html>
- Parcours de formation Devoirs faits sur M@gistère https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=1109

- Devoirs faits la communauté <https://devoirs-faits-communauté.beta.gouv.fr/>
- CANOPÉ « Devoirs faits » <https://www.reseau-canope.fr/notice/devoirs-faits.html>
- CANOTECH « Le travail personnel de l'élève pour construire son autonomie » <https://www.canotech.fr/s/le-travail-personnel-de-leleve-pour-construire-son-autonomie>
- Quelques exemples de sites académiques proposant des ressources sur cette question :
 - <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/devoirsfaits/documents-academiques/>
 - https://disciplines.ac-toulouse.fr/sites/educ_master/files/fichiers/devoirsfaits_rs2018-2019-2.pdf
 - <http://www.dane.ac-versailles.fr/devoirs-faits>
- Mise au point de l'IFÉ sur le travail personnel de l'élève en classe et hors la classe, la question de l'engagement des élèves dans leurs apprentissages : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/111-juin-2016.pdf>
- Claude BISSON-VAIVRE (coordination), Le travail personnel de l'élève : dans la classe, hors la classe, Canopé, 2018, 124 p. <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/NT-le-travail-personnel-de-l-eleve-version-pdf-17545-13179.pdf>
- Sylvie MEYER DREUX, Les implicites du travail du soir, groupe français d'éducation nouvelle, 2009. http://www.gfen.asso.fr/fr/les_implicites_du_travail_du_soir
- Des exemples possibles d'aménagement de l'espace scolaire dévolu à Devoirs faits : <https://archiclasse.education.fr/experimentations-et-temoignages>

Vidéos

- Stanislas DEHAENE, colloque au Collège de France du 20 novembre 2012 Les grands principes de l'apprentissage, <https://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/symposium-2012-11-20-10h00.htm>
- André TRICOT, Conférence « Devoirs utiles » : finalités, démarche, réalisation et évaluation : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/innovation-experimentation/s-informer/b-o-ife-informations-academie-de-toulouse/andre-tricot-conference-devoirs-utiles>
- Présentation de Jules, service numérique créé par le CNED pour aider les collégiens à faire leurs devoirs par le biais d'un agent conversationnel. <https://www.cned.fr/le-cned/services-aux-etablissements-scolaires/avatar-jules-devoirs-faits/>

